

TRAVAUX PUBLICS

IDCC
3212,2614,1702

Brochure 3005

TEXTE INTÉGRAL

22/08/2022

Aménagement des terres, eaux, voirie, parcs et jardins, construction de lignes de transports d'électricité, de chaussées, d'ossatures non métalliques, travaux d'infrastructure générale, forage, sondage, maçonnerie et travaux de béton armé, génie climatique

Sommaire



Convention collective nationale des ouvriers des travaux publics du 15 décembre 1992	1
Titre Ier : Objet et champs territorial et professionnel d'application	1
Champ d'application	1
Avenants de spécialités	2
Titre II : Conclusion du contrat de travail	2
Règles générales	2
Contrôle des aptitudes et des connaissances : épreuve préalable	3
Document à remettre au salarié	3
Période d'essai	3
Emploi de personnel temporaire	3
Emploi de personnel sous contrat à durée déterminée	3
Egalité de traitement entre ouvriers français et étrangers	3
Titre III : Durée et organisation du travail	3
Principes	3
Chapitre III-1 : DUREE DU TRAVAIL	4
Sous-chapitre A : Clauses générales	4
Définition de la durée du travail	4
Horaire collectif. - Affichage	4
Consultation des représentants du personnel	4
Heures supplémentaires exceptionnelles	4
Plafonds	4
Majoration pour heures supplémentaires	4
Equivalences et dérogations permanentes	4
Sous-chapitre B : Clauses optionnelles	4
Aménagement de l'horaire collectif	4
Epargne de la rémunération des heures supplémentaires	4
Chapitre III-2 : ORGANISATION DU TRAVAIL	4
Sous-chapitre A : Clauses générales	4
Semaine de travail en 5 jours	4
Exceptions à la semaine de travail en 5 jours	4
Horaires individualisés	5
Horaires à temps partiel	5
Récupération des heures perdues pour intempéries	5
Cas des chefs d'équipe	5
Horaires applicables aux travaux pénibles	5
Bilan annuel	5
Sous-chapitre B : Clauses optionnelles	5
Principes	5
Organisation du travail en équipes successives ou en équipes chevauchantes	5
Aménagement de l'horaire de travail sur 4 ou 6 jours	6
Mise en place d'équipes de suppléance de fin de semaine	6
Mise en place des horaires modulés	6
Titre IV : Rémunération	6
Rémunération	6
Déduction des heures non travaillées	7
Travail au rendement, aux pièces, à la tâche, au mètre, etc.	7
Bulletin de paie	7
Paie	7
Egalité de rémunération entre les hommes et les femmes	7
Barèmes des minima. - Rapprochement des barèmes régionaux	7
Titre V : Jours fériés - Autorisations d'absence - Congés payés	8
Chapitre V-1 : JOURS FERIES - AUTORISATIONS D'ABSENCE	8
Jours fériés	8
Autorisations d'absence	8
Visite médicale obligatoire des conducteurs de véhicules automobiles ou poids lourds	9
Chapitre V-2 : CONGES PAYES	9
Prise des congés payés	9
Durée des congés payés	9
Fractionnement des congés payés	9
Indemnité de congés payés	9
Prime de vacances	9
Cinquième semaine de congés payés	9
Titre VI : Maladie - Accident - Maternité	10
Chapitre VI-1 : ARRET DE TRAVAIL POUR MALADIE OU ACCIDENT	10
Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail	10
Indemnisation des arrêts de travail	10
Modalités d'indemnisation	10
Pluralité d'arrêts au cours d'une même année civile Pluralité d'arrêts au cours d'une même année civile	11
Cas des entreprises restant en dehors du régime professionnel	11
Chapitre VI-2 : MATERNITE	11
Conditions de travail particulières aux femmes enceintes	11
Indemnisation du congé de maternité	11
Titre VII : Liberté d'opinion - Droit syndical - Représentation du personnel	11
Droit syndical et liberté d'opinion	11
Participation aux instances statutaires	11
Participation aux commissions paritaires nationales ou régionales	11

Participation à la gestion d'organismes paritaires professionnels	12
Délégués du personnel et comités d'entreprise	12
Informations régulières des instances représentatives du personnel dans les entreprises de travaux publics	12
Titre VIII : Déplacements	12
Chapitre VIII-1 : Petits déplacements Objet des indemnités de petits déplacements	12
Objet des indemnités de petits déplacements	12
Bénéficiaires des indemnités de petits déplacements	13
Zones circulaires concentriques	13
Point de départ des petits déplacements	13
Indemnité de repas	13
Indemnité de frais de transport	13
Indemnité de trajet	13
Détermination du montant des indemnités de petits déplacements	13
Cas particulier de la spécialité Voies Ferrées	13
Chapitre VIII-2 : Grands déplacements	13
Définition du grand déplacement	13
Définition de l'indemnité journalière de déplacement et de son montant	13
Jours pour lesquels le remboursement total ou partiel des dépenses supportées est obligatoire	14
Indemnisation des frais et temps de voyage de l'ouvrier envoyé travailler en grand déplacement par son entreprise	14
Périodicité des voyages de détente et remboursement des frais de transport	14
Temps passé en voyages périodiques	14
Absences légales et conventionnelles et voyages périodiques	14
Décès d'un ouvrier en grand déplacement	14
Elections	14
Titre IX : Hygiène et sécurité	14
Règles générales d'hygiène et de sécurité	14
Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	15
Formation à la sécurité	15
Titre X : Rupture du contrat de travail	15
Préavis	15
Heures pour recherche d'emploi	15
Indemnité de licenciement	15
Définition de l'ancienneté	16
Définition du salaire de base de l'indemnité de licenciement	16
Documents à remettre par l'employeur à l'ouvrier lors de son départ de l'entreprise	16
Licenciements pour fin de chantier	16
Titre XI : Autres dispositions	16
Conditions particulières du travail des femmes et des jeunes	16
Emploi des handicapés	17
Ancienneté	17
Avantages acquis	17
Retraite complémentaire et régime de prévoyance des ouvriers	17
Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle	17
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	17
Titre XII : Classification des ouvriers	17
Préambule	17
Définitions générales des emplois	17
Polyvalence	18
Evolution de carrière	19
Accueil des titulaires de diplômes professionnels en usage dans les travaux publics	19
Coefficients hiérarchiques	19
Exemples de compétences et de tâches principales et habituelles	19
Particularités	19
Mise en application	19
Titre XIII : Dispositions finales	22
Procédure de conciliation	22
Durée - Révision - Dénonciation	22
Abrogation de la convention collective nationale des ouvriers de travaux publics du 15 décembre 1954	22
Adhésion	22
Textes Attachés	22
Accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur	22
Protocole d'accord du 13 juin 1973 relatif à la contribution financière des organismes paritaires aux frais résultant de la participation des organisations d'employeurs et de salariés à la gestion de ces organismes (1) (Bonne version)	22
Document annexé	23
Protocole d'accord du 13 juin 1973 relatif à la contribution financière des organismes paritaires aux frais résultant de la participation des organisations d'employeurs et de salariés à la gestion de ces organismes - Document annexe	23
Frais de déplacement découper et repas	23
Avenant du 21 juillet 1993 relatif au remboursement des frais de déplacement	24
Modification des paramètres utilisés pour application de l'article 8 de l'avenant Voies ferrées du 18 novembre 1970	24
Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions	24
Avenant du 25 novembre 2003 relatif aux modalités d'indexation de l'indemnité de salissure et de la prime d'éloignement des ouvriers de l'industrie routière	27
Primes de salissure et d'éloignement	27
Dénonciation par lettre du 4 mars 2005 de la CGT à l'accord ' Salaires ' du 1er décembre 2004	28
Avenant du 8 janvier 2008 relatif aux zones de petits déplacements (Franche-Comté)	28
Préambule	28

Accord du 22 décembre 2009 instituant un contrat d'avenir	28
Préambule	29
Adhésion par lettre du 31 mars 2010 de la FNCFB CFDT à l'accord du 4 décembre 2009 relatif au financement de la formation	31
Accord du 2 septembre 2010 relatif à l'accueil des jeunes en contrat d'avenir	31
Préambule	31
Accord du 5 octobre 2010 relatif aux périodes d'essai des salariés	32
Adhésion par lettre du 1er octobre 2010 de la FNCSBA CGT à l'accord du 30 juin 2010 relatif à l'abondement et à la prime	33
Accord du 7 avril 2011 relatif à la responsabilité sociétale des entreprises	33
Annexe	33
Avenant n° 3 du 20 novembre 2012 relatif aux congés pour événements familiaux	33
Accord du 18 décembre 2012 relatif au congé de formation économique, sociale et syndicale	34
Avenant n° 1 du 6 mai 2014 à l'accord du 7 avril 2011 relatif à la responsabilité sociétale des entreprises	35
Annexe	36
Avenant du 10 mai 2017 à l'accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur	36
Accord du 5 septembre 2017 relatif aux stagiaires	36
Préambule	37
Textes Salaires	39
Ain Accord du 19 février 1998	39
Montant des indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril et du 1er octobre 1998	39
Ain Accord du 23 février 2001	41
Montant des indemnités de petits déplacements à compter du 1er avril 2001	41
Ain Avenant du 18 avril 2006	42
Indemnités de déplacements à partir du 1er mai 2006 (Ain)	42
Ain Avenant du 22 février 2007	44
Ain Avenant du 13 février 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	47
Indemnités de petits déplacements	47
Indemnité de grands déplacements	47
Annexe	47
Ain Accord du 23 février 2011 relatif aux indemnités de déplacement au 1er avril 2011	49
Indemnités de petits déplacements	49
Indemnité de grands déplacements	49
Annexe	50
Ain Accord du 23 février 2012 relatif aux indemnités de déplacements au 1er avril 2012	51
Indemnités de petits déplacements	51
Indemnité de grand déplacement	51
Annexe	52
Ain Accord du 28 février 2013 relatif aux indemnités de petits et grands déplacements au 1er avril 2013	53
Annexe	54
Alsace Avenant du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour 2008	55
Chapitre	56
Alsace Accord du 9 décembre 2004	56
Alsace Avenant du 19 décembre 2005	56
Alsace Avenant du 19 décembre 2005	57
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2006 (Alsace)	57
Alsace Avenant du 19 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2008	57
Alsace Accord du 16 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	58
Alsace Accord du 16 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	58
Alsace Accord du 13 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	59
Alsace Accord du 13 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	59
Alsace Accord du 15 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	60
Alsace Accord du 15 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	60
Alsace Accord du 17 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	61
Alsace Accord du 18 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	61
Alsace Accord du 18 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	62
Alsace Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	62
Alsace Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	63
Alsace Accord du 5 janvier 2018 portant fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	63
Alsace Accord du 5 janvier 2018 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	64
Alsace Accord du 19 février 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	64
Alsace Accord du 19 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	65
Alsace Accord du 29 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	66
Alsace Accord du 29 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	66
Alsace Accord du 27 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	67
Alsace Accord du 27 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	67
Alsace Accord du 22 novembre 2021 relatif aux indemnités de petit déplacement pour l'année 2022	68
Aquitaine Accord du 22 janvier 1996	68
Salaires au 1er janvier 1996	69
Aquitaine Avenant du 22 avril 2002	69
Valeur du point à compter du 1er mai 2002	69
Aquitaine Accord du 10 novembre 2000	69
Salaires au 1er janvier 2001	69
Aquitaine Accord du 10 novembre 2000 relatif au montant des indemnités de petits déplacements	69
Montant des indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2001	69
Aquitaine Accord du 19 février 2002 relatif au montant des indemnités de petits déplacements	70
Indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2002	70
Aquitaine Accord du 29 avril 2002 relatif au montant des indemnités de petits déplacements	70

Salaires au 1er mai 2002	70
Aquitaine (montant des indemnités de petits déplacements) Accord du 28 décembre 2002	70
Salaires au 1er mai 2002	70
Aquitaine Accord du 18 décembre 2002 relatif au montant des indemnités de petits déplacements	71
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2003	71
Aquitaine Accord du 12 décembre 2006	71
Indemnités de petits déplacements pour l'année 2007 (Aquitaine)	71
Aquitaine Accord du 12 décembre 2006	71
Aquitaine Accord du 10 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	71
Aquitaine Accord du 10 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2008	72
Aquitaine Accord du 10 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	72
Aquitaine Accord du 10 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	73
Aquitaine Accord du 8 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	73
Aquitaine Accord du 8 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	74
Aquitaine Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	74
Aquitaine Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	75
Aquitaine Accord du 13 décembre 2017 relatif à la fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	75
Aquitaine Accord du 13 décembre 2017 relatif à la fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	76
Aquitaine Accord du 12 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	76
Aquitaine Accord du 12 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	77
Nouvelle-Aquitaine Accord du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	77
Nouvelle-Aquitaine Accord du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	78
Auvergne Avenant du 7 décembre 2006	79
Indemnités de petits déplacements 2007 (Auvergne)	79
Auvergne Avenant du 7 décembre 2006	79
Salaires minima 2007 (Auvergne)	79
Auvergne Accord du 6 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	80
Auvergne Accord du 6 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008	80
Auvergne Accord du 15 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	81
Auvergne Accord du 15 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	81
Auvergne Accord du 17 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	82
Auvergne Accord du 17 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	82
Auvergne Accord du 22 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	83
Auvergne Accord du 22 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	83
Auvergne Accord du 21 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	83
Auvergne Accord du 21 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	84
Auvergne Accord du 9 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	84
Auvergne Accord du 9 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	85
Auvergne Accord du 15 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	85
Auvergne Accord du 15 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	86
Auvergne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	87
Auvergne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	87
Auvergne Accord du 12 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	88
Auvergne Accord du 12 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	88
Accord du 10 décembre 2021 portant fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022 (Auvergne)	89
Auvergne Accord du 10 décembre 2021 portant fixation du barème des indemnités de petits déplacements	89
Bretagne Accord du 9 avril 2002 relatif aux petits déplacements	90
Petits déplacements au 1er avril 2002	90
Bretagne Accord du 8 décembre 2005	90
Indemnités de petits déplacements (Bretagne)	90
Bretagne Accord du 8 décembre 2005	91
Salaires pour l'année 2006 (Bretagne)	91
Bretagne Avenant du 17 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	91
Bretagne Accord du 8 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	91
Bretagne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	92
Bretagne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	92
Bretagne Avenant du 17 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	93
Bretagne Accord du 8 décembre 2008 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	93
Bretagne Accord du 8 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	93
Bretagne Accord du 8 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	94
Bretagne Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	94
Bretagne Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	95
Bretagne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	95
Bretagne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	96
Bretagne Accord du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	97
Bretagne Accord du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	97
Bretagne Accord du 9 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	98
Bretagne Accord du 9 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	98
Bretagne Accord du 6 décembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	99
Bretagne Accord du 6 décembre 2021 relatif au barème des indemnités de petits déplacements applicable au 1er janvier 2022	99
Bourgogne Accord du 22 janvier 2001 relatif à la valeur du point	100
Valeur du point au 1er janvier 2001	100
Bourgogne Avenant du 18 mars 2004 relatif aux indemnités repas transport	100
Bourgogne Avenant du 18 mars 2004 relatif aux indemnités repas transport	100
Bourgogne Accord du 7 février 2007	101
Bourgogne Avenant du 12 février 2008 relatif aux salaires minima et aux indemnités pour l'année 2008	102

Bourgogne Accord du 5 février 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2009	102
Bourgogne Accord du 25 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	103
Bourgogne Accord du 25 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	103
Bourgogne - Accord du 25 janvier 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	104
Bourgogne - Accord du 25 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012)	104
Bourgogne Accord du 23 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	104
Bourgogne Accord du 23 janvier 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	105
Bourgogne Accord du 23 janvier 2014 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	105
Bourgogne Accord du 24 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2014	106
Bourgogne Accord du 14 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	106
Bourgogne Accord du 14 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	107
Bourgogne Accord du 18 janvier 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	107
Bourgogne Accord du 8 janvier 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour 2019	108
Bourgogne Accord du 8 janvier 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2019	108
Bourgogne Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	109
Bourgogne Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	109
Bourgogne Accord du 8 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	110
Bourgogne Accord du 8 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	111
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 18 janvier 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	111
Centre Accord du 5 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2008	112
Centre Accord du 5 décembre 2007 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2008	112
Centre Accord du 2 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	113
Centre Accord du 2 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	113
Centre Accord du 11 décembre 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2010	114
Centre Accord du 11 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	114
Centre Accord du 8 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	115
Centre Accord du 8 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	115
Centre Accord du 14 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	116
Centre Accord du 14 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	116
Centre Accord du 5 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	117
Centre Accord du 5 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	117
Centre-Val de Loire Accord du 14 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	117
Centre-Val de Loire Accord du 14 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	118
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	118
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	119
Centre-Val de Loire Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	120
Centre-Val de Loire Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2019 (Centre-Val de Loire)	120
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	121
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2019 relatif à la fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	121
Champagne-Ardenne Accord du 19 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	122
Champagne-Ardenne Accord du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2008 (1)	123
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2008 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	123
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	124
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2009 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2010	124
Champagne-Ardenne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	124
Champagne-Ardenne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	125
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2010	125
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	126
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	126
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	127
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	127
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	128
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	128
Champagne-Ardenne Accord du 18 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	129
Champagne-Ardenne Accord du 18 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	129
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	130
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	130
Champagne-Ardenne Accord du 21 décembre 2017 portant fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	131
Champagne-Ardenne Accord du 21 décembre 2017 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	132
Champagne-Ardenne Accord du 19 février 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	132
Champagne-Ardenne Accord du 19 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	133
Champagne-Ardenne Accord du 29 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	133
Champagne-Ardenne Accord du 29 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	134
Champagne-Ardenne Accord du 27 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	134
Champagne-Ardenne Accord du 27 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	135
Corse Accord du 30 juin 2006 relatif aux salaires	136
Salaires applicable aux 1er juillet 2006 (Corse)	136
Drôme, Ardèche Avenant du 26 octobre 2006	136
Indemnités de petits déplacements pour 2007 (Drôme et Ardèche)	136
Drôme, Ardèche Avenant du 19 novembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2008	137
Annexe	138
Drôme, Ardèche Accord du 17 novembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2009	138
Drôme et Ardèche Accord du 19 novembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements	138
Drôme, Ardèche Accord du 25 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	139
Drôme-Ardèche Accord du 22 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	140
Drôme-Ardèche Accord du 28 novembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	140

Drôme-Ardèche Accord du 6 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	141
Franche-Comté Accord du 11 décembre 2000	141
Salaires des ouvriers au 1er mars et 1er septembre 2001	141
Franche-Comté Avenant du 18 décembre 2001	142
Salaires des ouvriers au 1er janvier 2002 et au 1er décembre 2002	142
Franche-Comté Accord du 16 décembre 2004	142
Franche-Comté Accord du 7 décembre 2006	143
Rémunérations pour l'année 2007 (Franche-Comté)	143
Franche-Comté Accord du 7 décembre 2006	143
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2006 (Franche-Comté)	143
Franche-Comté Avenant n° 1 du 31 mai 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2007 (Franche-Comté)	144
Franche-Comté Accord du 12 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	144
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2009	144
Franche-Comté Accord du 6 janvier 2009 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	145
Franche-Comté Accord du 11 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	145
Franche-Comté Accord du 11 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	146
Franche-Comté Accord du 22 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	146
Franche-Comté Accord du 20 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	147
Franche-Comté Accord du 3 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	147
Franche-Comté Accord du 3 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	148
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	148
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	149
Franche-Comté Accord du 12 janvier 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	149
Franche-Comté Accord du 12 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	150
Franche-Comté Accord du 8 février 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	150
Franche-Comté Accord du 8 février 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements	151
Franche-Comté Accord du 8 janvier 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour 2019	151
Franche-Comté Accord du 8 janvier 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2019	152
Franche-Comté Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	153
Franche-Comté Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	153
Franche-Comté Accord du 8 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	154
Franche-Comté Accord du 8 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	154
Grand Est Accord du 22 novembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	155
Hauts-de-France Accord du 4 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	156
Nord - Pas-de-Calais Accord du 6 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	156
Ile-de-France Accord du 15 avril 1994 relatif à l'indemnisation des petits déplacements des ouvriers des entreprises de travaux publics de la région Ile-de-France aux 1er juin 1994, 1er juin 1995 et 1er juin 1993	157
Petits déplacements au 1er juin 1994, au 1er juin 1995, au 1er juin 1996	157
Ile-de-France Accord du 3 mars 1995	158
Valeur du point au 1er juin 1995	159
Ile-de-France Accord du 3 mars 1995	159
Indemnisation des petits déplacements au 1er juin 1995	159
Ile-de-France Accord du 7 mars 1997	159
Indemnisation des petits déplacements au 1er juin 1997	159
Ile-de-France Accord du 19 octobre 1998	160
Valeur du point et salaire minima au 1er octobre 1998	160
Ile-de-France Accord du 19 octobre 1998	160
Indemnisation des petits déplacements au 1er octobre 1998	160
Ile-de-France Accord du 29 février 2000	161
Valeur du point et salaire minima au 1er mars 2000	161
Ile-de-France Accord du 29 février 2000	161
Indemnisation des petits déplacements au 1er mars 2000	161
Ile-de-France Accord du 29 février 2000 relatif aux salaires des apprentis	162
Salaire des apprentis au 1er mars 2000	162
Ile-de-France Accord du 9 octobre 2002 relatif aux salaires des apprentis	162
Salaires	162
Ile-de-France Accord du 26 mars 2003	162
Indemnisation des petits déplacements au 1er avril 2003	162
Ile-de-France Accord du 27 novembre 2003	163
Salaires pour l'année 2004	163
Ile-de-France Accord du 26 mai 2004 relatif aux salaires des apprentis	164
Ile-de-France Accord du 5 mai 2004	164
Ile-de-France Accord du 1 décembre 2004	164
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2005	164
Ile-de-France Accord du 1 décembre 2004	165
Salaires minima pour l'année 2005	165
Ile-de-France Accord du 21 octobre 2005	165
Ile-de-France Accord du 21 octobre 2005	166
Ile-de-France Accord du 13 novembre 2006	167
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2007 (Ile-de-France)	167
Ile-de-France Accord du 13 novembre 2006	167
Salaires minima pour l'année 2007 (Ile-de-France)	167
Ile-de-France Accord du 9 novembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008	167
Ile-de-France Accord du 9 novembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2008	168
Ile-de-France Accord du 1er décembre 2008 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2009	168
Ile-de-France Accord du 1er décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	169

Ile-de-France Accord du 4 décembre 2009 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2010	169
Ile-de-France Accord du 4 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	170
Ile-de-France Accord du 6 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	171
Ile-de-France Accord du 6 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	171
Ile-de-France Accord du 5 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	172
Ile-de-France Accord du 5 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	172
Ile-de-France Accord du 3 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	173
Ile-de-France Accord du 3 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	173
Ile-de-France Accord du 9 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	174
Ile-de-France Accord du 9 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	174
Ile-de-France Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	175
Ile-de-France Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	175
Ile-de-France Accord du 28 novembre 2017 portant fixation du barème des minima des ouvriers pour l'année 2018	176
Ile-de-France Accord du 28 novembre 2017 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	177
Île-de-France Accord du 3 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	177
Île-de-France Accord du 3 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	178
Île-de-France Accord du 11 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	178
Île-de-France Accord du 11 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	179
Languedoc-Roussillon Accord du 16 janvier 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	179
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	180
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	180
Languedoc-Roussillon Accord du 16 janvier 2008 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2008 (1)	181
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	181
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	182
Languedoc-Roussillon Accord du 5 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	182
Languedoc-Roussillon Accord du 5 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	183
Languedoc-Roussillon Accord du 19 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	183
Languedoc-Roussillon Accord du 19 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	183
Languedoc-Roussillon Accord du 18 décembre 2015 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2016	184
Languedoc-Roussillon Accord du 18 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	184
Languedoc-Roussillon Accord du 27 novembre 2017 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2018	185
Languedoc-Roussillon Accord du 27 novembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	185
Languedoc-Roussillon Accord du 29 novembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	186
Languedoc-Roussillon Accord du 29 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	187
Languedoc-Roussillon Accord du 25 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	187
Languedoc-Roussillon Accord du 25 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	188
Languedoc-Roussillon Accord du 30 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	188
Languedoc-Roussillon Accord du 30 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	189
Languedoc-Roussillon Accord collectif du 29 novembre 2021 portant fixation du barème des indemnités de petits déplacements	190
Languedoc-Roussillon Accord collectif du 29 novembre 2021 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022	190
Limousin Accord du 1er avril 1997 relatif aux salaires	191
Salaires au 1er avril 1997	191
Limousin Accord du 16 novembre 2006	191
Limousin Accord du 16 novembre 2006	191
Limousin Accord du 19 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2008	192
Limousin Accord du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2008 (1)	192
Limousin Accord du 18 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2009	193
Limousin Accord du 18 décembre 2008 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	193
Limousin Accord du 3 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	194
Limousin Accord du 3 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	194
Limousin Accord du 5 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	195
Limousin Accord du 5 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	195
Limousin Accord du 12 décembre 2012 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2013	196
Limousin Accord du 12 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	196
Limousin Accord du 13 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	197
Limousin Accord du 13 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	197
Limousin Accord du 11 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	198
Limousin Accord du 11 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	198
Limousin Accord du 11 décembre 2017 portant fixation du barème des minima des ouvriers pour l'année 2018	199
Limousin Accord du 11 décembre 2017 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	199
Limousin Accord du 3 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	200
Limousin Accord du 3 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	200
Loire Accord du 18 juillet 1997 relatif aux salaires	201
Petits déplacements au 1er juillet 1997	201
Lorraine Avenant du 22 avril 2002	201
Rémunérations minimales applicables du 1er avril 2002	201
Lorraine Avenant du 1 février 2006	202
Lorraine Accord du 10 janvier 2007	202
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2007	202
Lorraine Avenant du 9 janvier 2008	202
Barème des indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2008	202
Lorraine Accord du 13 décembre 2006 relatif aux salaires au 1er janvier 2007 (1)	203
Lorraine Avenant du 23 janvier 2008 relatif aux salaires minima à compter du 1er janvier 2008	203
Lorraine Accord du 21 janvier 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	203
Lorraine Accord du 26 janvier 2009 relatif aux salaires pour l'année 2009	204
Lorraine Accord du 7 janvier 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	204

Lorraine Accord du 12 janvier 2010 relatif aux salaires pour l'année 2010	205
Lorraine Accord du 6 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	205
Lorraine Accord du 12 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	206
Lorraine Accord du 5 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	206
Lorraine Accord du 10 janvier 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	207
Lorraine Accord du 4 janvier 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	207
Lorraine Accord du 9 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	208
Lorraine Accord du 7 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	208
Lorraine Accord du 8 janvier 2014 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	209
Lorraine Accord du 15 janvier 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	209
Lorraine Accord du 7 janvier 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	210
Lorraine Accord du 10 janvier 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	210
Lorraine Accord du 10 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	211
Lorraine Accord du 5 janvier 2018 portant fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	211
Lorraine Accord du 5 janvier 2018 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	212
Lorraine Accord du 19 février 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	212
Lorraine Accord du 19 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	213
Lorraine Accord du 29 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	213
Lorraine Accord du 29 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	214
Lorraine Accord du 27 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	214
Lorraine Accord du 27 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	215
Midi-Pyrénées Protocole d'accord du 9 novembre 2005	216
Midi-Pyrénées Accord du 15 novembre 2006	216
Midi-Pyrénées Accord du 15 novembre 2006	216
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2007 (Midi-Pyrénées)	216
Midi-Pyrénées Accord du 4 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2008	216
Midi-Pyrénées Accord du 4 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	217
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2010	217
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	218
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2010 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2011	218
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2011	219
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	220
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	220
Midi-Pyrénées Accord du 26 novembre 2012 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2013	221
Midi-Pyrénées Accord du 26 novembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	221
Rectificatif du 4 janvier 2014 au Bulletin officiel n° 2013-03 du 9 février 2013	222
Midi-Pyrénées Accord du 2 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	222
Midi-Pyrénées Accord du 2 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	222
Midi-Pyrénées Accord du 8 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	223
Midi-Pyrénées Accord du 8 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2016	223
Midi-Pyrénées Accord du 28 novembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	224
Midi-Pyrénées Accord du 27 novembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	224
Midi-Pyrénées Accord du 27 novembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	225
Midi-Pyrénées Accord du 29 novembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	225
Midi-Pyrénées Accord du 29 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	226
Midi-Pyrénées Accord du 25 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	227
Midi-Pyrénées Accord du 25 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	227
Midi-Pyrénées Accord du 30 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	228
Midi-Pyrénées Accord du 30 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	228
Midi-Pyrénées Accord collectif du 29 novembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2022	229
Midi-Pyrénées Accord collectif du 29 novembre 2021 portant fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022	229
Nord - Pas-de-Calais Accord du 1er décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	230
Nord - Pas-de-Calais Accord du 24 novembre 2006	231
Salaires minima pour l'année 2007 (Nord - Pas-de-Calais)	231
Nord - Pas-de-Calais Accord du 24 novembre 2006	231
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2007 (Nord - Pas-de-Calais)	231
Nord - Pas-de-Calais Accord du 7 décembre 2007 relatif aux barèmes minima pour l'année 2008 (1)	232
Nord - Pas-de-Calais Accord du 7 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2008	232
Nord - Pas-de-Calais Accord du 5 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	233
Nord - Pas-de-Calais Accord du 5 décembre 2008 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2009	233
Nord - Pas-de-Calais Accord du 1er décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	234
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	234
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	235
Nord - Pas-de-Calais Accord du 2 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	235
Nord - Pas-de-Calais Accord du 2 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	236
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	237
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2017	237
Nord - Pas-de-Calais Accord du 12 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	238
Nord - Pas-de-Calais Accord du 12 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	238
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	239
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	239
Nord - Pas-de-Calais Accord du 6 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	240
Nord - Pas-de-Calais Accord du 4 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	240
Normandie Accord du 22 avril 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2012	241
Normandie Accord du 22 avril 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	241
Normandie Accord du 14 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	242

Normandie Accord du 14 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	242
Normandie Accord du 12 avril 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2013	242
Normandie Accord du 14 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	243
Normandie Accord du 14 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	243
Normandie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	244
Normandie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	244
Normandie Accord du 11 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	245
Normandie Accord du 11 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	245
Normandie Accord du 13 décembre 2021 portant fixation du barème des indemnités petits déplacements (IPD) pour l'année 2022	246
Normandie Accord du 13 décembre 2021 portant fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	246
Bas-Rhin, Haut-Rhin Accord du 25 mars 1996	247
Valeur du point ouvriers départements Bas-Rhin, Haut-Rhin au 1er avril 1996	247
Basse-Normandie Avenant du 24 avril 2002	247
Indemnités de petits déplacements au 1er mai 2002	247
Basse-Normandie et Haute-Normandie Accord du 21 décembre 2006	247
Barèmes des salaires pour l'année 2007 (Normandie)	247
Basse-Normandie et Haute-Normandie Avenant du 6 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	248
Basse-Normandie et Haute-Normandie Accord du 15 avril 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	248
Haute-Normandie Accord du 24 avril 2002	249
Indemnités de petits déplacements au 1er mai 2002	249
Pays-de-la-Loire Avenant du 5 avril 2006	249
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er juillet 2006 (Pays-de-la-Loire)	249
Pays de la Loire Accord du 14 décembre 2006	249
Pays de la Loire Accord du 25 mars 2005	250
Indemnisation des petits déplacements à compter du 1er avril 2005	250
Pays de la Loire Accord du 16 avril 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements et de repas pour l'année 2009	250
Pays de la Loire Accord du 18 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	250
Pays de la Loire Accord du 22 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	251
Pays de la Loire Accord du 22 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	251
Pays de la Loire Accord du 16 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	252
Pays de la Loire Accord du 16 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	252
Pays de la Loire Accord du 13 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	252
Pays de la Loire Accord du 13 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	253
Pays de la Loire Accord du 3 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	253
Pays de la Loire Accord du 3 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	253
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	254
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	254
Pays de la Loire Accord du 20 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	255
Pays de la Loire Accord du 20 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	255
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	256
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	256
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	257
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	257
Pays de la Loire Accord du 6 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	258
Pays de la Loire Accord du 6 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	259
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	259
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2022	260
Picardie Accord du 9 janvier 2004	260
Picardie Avenant du 20 décembre 2006	261
Picardie Avenant du 20 décembre 2006	261
Salaires pour l'année 2007 (Picardie)	261
Picardie Accord du 31 mars 1999	262
Salaires au 1er avril 1999 et au 1er janvier 2000	262
Picardie Accord du 17 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	262
Picardie Accord du 17 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	263
Picardie Accord du 10 février 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2009	263
Picardie Accord du 10 février 2009 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	263
Picardie Accord du 16 décembre 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2010	264
Picardie Accord du 16 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	264
Picardie Accord du 13 décembre 2010 relatif aux valeurs des minima annuels pour l'année 2011	265
Picardie Accord du 13 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2011	265
Picardie Accord du 14 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	266
Picardie Accord du 14 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	267
Picardie Accord 10 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	267
Picardie Accord du 10 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	268
Picardie Accord du 21 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	268
Picardie Accord du 21 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	269
Picardie Accord du 15 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	269
Picardie Accord du 15 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2017	270
Picardie Accord du 6 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	270
Picardie Accord du 6 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	271
Picardie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	271
Picardie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	272
Picardie Accord du 6 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	272
Picardie Accord du 6 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	273
Picardie Accord du 4 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	274

Poitou-Charentes Accord du 20 octobre 2006	274
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er octobre 2006 (Poitou-Charentes)	274
Poitou-Charentes Accord du 15 décembre 2006	275
Salaires minimum annuel pour l'année 2007	275
Poitou-Charentes Accord du 24 octobre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	275
Poitou-Charentes Accord du 16 décembre 2008 relatif au barème des minima pour l'année 2009	276
Poitou-Charentes Accord du 16 décembre 2010 relatif aux barèmes minima pour l'année 2011	276
Poitou-Charentes Accord du 16 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	277
Poitou-Charentes Accord du 31 octobre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	277
Poitou-Charentes Accord du 17 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	278
Poitou-Charente Accord du 11 juin 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	278
Poitou-Charentes Accord du 15 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	279
Poitou-Charentes Accord du 15 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	279
Poitou-Charentes Accord du 10 décembre 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2013	280
Poitou-Charentes Accord du 10 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	280
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2013 relatif aux salaires minimaux annuels pour l'année 2014	281
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	281
Poitou-Charentes Accord du 11 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	282
Poitou-Charentes Accord du 11 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	282
Poitou-Charentes Accord du 14 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	283
Poitou-Charentes Accord du 14 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	283
Poitou-Charentes Accord du 8 décembre 2017 relatif à la fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	284
Poitou-Charentes Accord du 8 décembre 2017 relatif à la fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	284
Poitou-Charentes Accord du 7 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	285
Poitou-Charentes Accord du 7 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	285
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	286
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	286
Provence-Alpes-Côte-d'azur Avenant du 21 décembre 2006	287
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er janvier 2007 (Provence-Alpes-Côte-d'azur)	287
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 21 décembre 2006	287
Salaires minima	287
Provence-Alpes-Côte-d'Azur Accord du 26 novembre 2007 relatif aux valeurs des indemnités de petits déplacements	288
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 26 novembre 2007 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2008 (1)	288
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 2 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	289
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 2 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	289
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 6 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	290
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 6 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	290
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 4 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013 (PACA)	291
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 4 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013 (paca)	291
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 14 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016 (PACA)	291
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 14 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016 (Paca)	292
PACA Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	292
PACA Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	293
PACA Accord du 18 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	293
PACA Accord du 18 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	294
PACA Accord du 11 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	294
PACA Accord du 11 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	295
PACA Accord du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minima pour l'année 2020	296
PACA Accord du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	296
PACA Accord collectif du 6 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2022	297
PACA Avenant du 17 janvier 2022 à l'accord collectif du 6 décembre 2021 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022	297
Rhône-Alpes Accord du 20 janvier 2005	298
Barème annuel des salaires minimaux pour l'année civile 2005	298
Rhône-Alpes Accord du 19 décembre 2006 relatif aux barèmes annuels de minima pour l'année 2007	298
Rhône-Alpes Avenant du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008 (1)	299
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	299
Rhône-Alpes Accord du 4 janvier 2012 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	300
Rhône Accord du 18 février 2002	300
Indemnités de petits déplacement au 1er février 2002	300
Rhône Accord du 22 février 2006 relatif aux salaires	301
Indemnités de petits déplacements à compter du 1er février 2006 (Rhône)	301
Rhône Avenant du 5 mars 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2008	301
Préambule	302
Annexe	302
Rhône Accord du 29 janvier 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	302
Annexe	302
Rhône Accord du 14 janvier 2010 relatif aux petits déplacements	303
Annexe	303
Rhône Accord du 11 février 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	303
Annexe	304
Rhône Accord du 23 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	304
Annexe	304
Rhône Accord du 8 mars 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2013	305
Annexe	305
Rhône-Alpes Accord du 4 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	305
Rhône-Alpes Accord du 1er février 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	306

Rhône-Alpes Accord du 5 janvier 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	306
Rhône-Alpes Accord du 5 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	307
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	307
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	308
Rhône-Alpes Accord du 4 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	308
Rhône-Alpes Accord du 4 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	309
Rhône-Alpes Accord du 11 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	310
Rhône-Alpes Accord du 11 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	310
Rhône-Alpes Accord du 10 décembre 2021 portant fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour 2022	311
Rhône-Alpes Accord du 10 décembre 2021 portant fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022	312
Savoie Accord du 21 juillet 2006	313
Savoie Accord du 10 juin 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	313
Seine-et-Marne Accord du 18 janvier 1996	313
Indemnisation des repas au 1er avril 1996	314
Avenant du 22 décembre 2011 relatif aux salaires et aux primes des ouvriers des travaux de voies ferrées	314
Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006	316
Titre Ier : Dispositions générales	316
Titre II : Contrat de travail	319
Titre III : Classification et rémunération	320
Titre IV : Durée et organisation du travail	320
Chapitre IV-1 : Horaires de travail	320
Chapitre IV-2 : Organisation du travail	320
Titre V : Congés payés-Autorisations d'absence - Jours fériés	322
Titre VI : Protection sociale	323
Titre VII : Déplacements	324
Chapitre VII-1 : Déplacements et changements de résidence des ETAM en France à l'exclusion des DOM-TOM	324
Chapitre VII-2 : Déplacements des ETAM dans les DOM-TOM et hors de France	325
Section 1 : Déplacements inférieurs à 3 mois	325
Section 2 : Déplacements supérieurs à 3 mois	325
Titre VIII : Rupture du contrat de travail	326
Licenciement	326
Mise à la retraite	327
Départ à la retraite	327
Dispositions communes	327
Titre IX : Autres dispositions	328
Titre X : Dispositions finales	328
Annexes	329
Annexe IV - Avenant n° 3 au protocole d'accord du 13 juin 1973	329
Annexe V - Classification nationale des emplois des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics	329
ANNEXE VI - Rémunération	336
ANNEXE VII - Accord national du 6 novembre 1998 sur l'organisation, la réduction du temps de travail et sur l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics	337
TITRE 1er : ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL SUR L'ANNEE ET REDUCTION DE LA DUREE DU TRAVAIL	338
TITRE II : CONTINGENT ANNUEL D'HEURES SUPPLEMENTAIRES SANS AUTORISATION DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL	339
TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES A L'ENCADREMENT	339
TITRE IV : COMPTE EPARGNE-TEMPS	340
TITRE V : DUREE ET DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD	341
Textes Attachés	341
Accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur	341
Avenant du 8 janvier 2008 relatif aux zones de petits déplacements (Franche-Comté)	341
Préambule	342
Accord du 22 décembre 2009 instituant un contrat d'avenir	342
Préambule	342
Adhésion par lettre du 31 mars 2010 de la FNCFB CFDT à l'accord du 4 décembre 2009 relatif au financement de la formation	344
Accord du 2 septembre 2010 relatif à l'accueil des jeunes en contrat d'avenir	345
Préambule	345
Accord du 5 octobre 2010 relatif aux périodes d'essai des salariés	345
Accord du 7 avril 2011 relatif à la responsabilité sociétale des entreprises	346
Annexe	347
Avenant n° 1 du 11 décembre 2012 relatif à la convention de forfait en jours	347
Préambule	347
Accord du 18 décembre 2012 relatif au congé de formation économique, sociale et syndicale	348
Avenant n° 1 du 6 mai 2014 à l'accord du 7 avril 2011 relatif à la responsabilité sociétale des entreprises	349
Annexe	350
Avenant du 10 mai 2017 à l'accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur	350
Avenant n° 2 du 5 septembre 2017 relatif à la modification de l'annexe 2 de l'annexe V	351
Préambule	351
Annexe	351
Accord du 4 décembre 2018 relatif à l'emploi durable et aux contrats courts	355
Préambule	355
Titre Ier Mesures permettant de modérer le recours aux contrats courts et d'allonger les durées d'emploi	355
Titre II Mesures relatives à l'organisation du travail et à la gestion de l'emploi	356
Titre III Mesures permettant de favoriser l'accès à l'emploi durable pour les jeunes et les populations éloignées de l'emploi	356
Titre IV Mesures améliorant le recensement des contrats courts dans notre secteur	357
Titre V Dispositions finales	357
Textes Salaires	357



Ain Accord du 23 février 2011 relatif aux indemnités de déplacements au 1er avril 2011	358
Indemnités de petits déplacements	358
Indemnité de grands déplacements	358
Annexe	358
Ain Accord du 23 février 2012 relatif aux indemnités de déplacements au 1er avril 2012	360
Indemnités de petits déplacements	360
Indemnité de grand déplacement	360
Annexe	361
Ain Accord du 28 février 2013 relatif aux indemnités de petits et grands déplacements au 1er avril 2013	362
Annexe	363
Alsace Avenant du 19 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2008	364
Alsace Avenant du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2008	365
Alsace Accord du 16 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	365
Alsace Accord du 16 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	366
Alsace Accord du 13 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	366
Alsace Accord du 13 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	367
Alsace Accord du 15 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	368
Alsace Accord du 15 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	368
Alsace Accord du 17 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	369
Alsace Accord du 18 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	369
Alsace Accord du 18 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	370
Alsace Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	370
Alsace Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	371
Alsace Accord du 5 janvier 2018 portant fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	371
Alsace Accord du 5 janvier 2018 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	372
Alsace Accord du 19 février 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	373
Alsace Accord du 19 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	373
Alsace Accord du 29 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	374
Alsace Accord du 29 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	375
Alsace Accord du 27 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	375
Alsace Accord du 27 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	376
Alsace Accord du 22 novembre 2021 relatif aux indemnités de petit déplacement pour l'année 2022	376
Alsace Accord du 22 novembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	377
Aquitaine Accord du 10 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	378
Aquitaine Accord du 10 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	378
Aquitaine Accord du 10 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	378
Aquitaine Accord du 8 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	379
Aquitaine Accord du 8 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	380
Aquitaine Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	380
Aquitaine Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	381
Aquitaine Accord du 13 décembre 2017 relatif à la fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	381
Aquitaine Accord du 13 décembre 2017 relatif à la fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	382
Aquitaine Accord du 12 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	382
Aquitaine Accord du 12 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	383
Nouvelle-Aquitaine Accord du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	384
Nouvelle-Aquitaine Accord du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	384
Auvergne Accord du 7 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008	385
Auvergne Accord du 6 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	386
Auvergne Accord du 15 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	386
Auvergne Accord du 17 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	387
Auvergne Accord du 17 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	387
Auvergne Accord du 22 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	388
Auvergne Accord du 22 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	388
Auvergne Accord du 21 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	389
Auvergne Accord du 21 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	389
Auvergne Accord du 9 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	390
Auvergne Accord du 9 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	390
Auvergne Accord du 15 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	391
Auvergne Accord du 15 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	391
Auvergne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	392
Auvergne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	393
Auvergne Accord du 12 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	393
Auvergne Accord du 12 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	394
Auvergne Accord du 10 décembre 2021 portant fixation du barème des indemnités de petits déplacements	394
Auvergne Accord du 10 décembre 2021 portant fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022	395
Basse-Normandie et Haute-Normandie Accord du 15 avril 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	396
Bretagne Avenant du 17 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	396
Bretagne Accord du 8 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	397
Bretagne Accord du 8 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	397
Bretagne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	397
Bretagne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	398
Bretagne Accord du 8 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	398
Bretagne Accord du 8 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	399
Bretagne Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	399
Bretagne Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	400
Bretagne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	401

Bretagne Accord du 18 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	401
Bretagne Accord du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	402
Bretagne Accord du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	402
Bretagne Accord du 9 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	403
Bretagne Accord du 9 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	404
Bretagne Accord du 6 décembre 2021 relatif au barème des indemnités de petits déplacements applicable au 1er janvier 2022	404
Bretagne Accord du 6 décembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	405
Bourgogne Avenant du 12 février 2008 relatif aux salaires et aux primes pour l'année 2008	406
Bourgogne Accord du 5 février 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2009	406
Bourgogne Accord du 25 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	407
Bourgogne Accord du 25 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	407
Bourgogne - Accord du 25 janvier 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012)	408
Bourgogne Accord du 12 juillet 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	408
Bourgogne - Accord du 25 janvier 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	409
Bourgogne Accord du 23 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	409
Bourgogne Accord du 23 janvier 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	410
Bourgogne Accord du 24 janvier 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mars 2014	410
Bourgogne Accord du 24 janvier 2014 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	411
Bourgogne Accord du 14 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	411
Bourgogne Accord du 14 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	412
Bourgogne-Franche-Comté Accord du 18 janvier 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	412
Bourgogne Accord du 18 janvier 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	413
Bourgogne Accord du 8 janvier 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour 2019	413
Bourgogne Accord du 8 janvier 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2019	414
Bourgogne Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	414
Bourgogne Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	415
Bourgogne Accord du 8 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	416
Bourgogne Accord du 8 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	416
Centre Accord du 5 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008 (1)	417
Centre Accord du 2 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	417
Centre Accord du 2 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	418
Centre Accord du 11 décembre 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2010	418
Centre Accord du 11 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	419
Centre Accord du 8 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	420
Centre Accord du 8 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	420
Centre Accord du 14 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	421
Centre Accord du 14 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	421
Centre Accord du 5 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	422
Centre Accord du 5 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	422
Centre-Val de Loire Accord du 14 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour 2017	422
Centre-Val de Loire Accord du 14 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	423
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	424
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	424
Centre-Val de Loire - Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	425
Centre-Val de Loire Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2019 (Centre-Val de Loire)	426
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	426
Centre-Val de Loire Accord du 12 décembre 2019 relatif à la fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	427
Champagne-Ardenne Accord du 19 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	427
Champagne-Ardenne Accord du 19 décembre 2007 relatif aux salaires au 1er janvier 2008 (1)	428
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2008 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	429
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2010	429
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2009 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2010	430
Champagne-Ardenne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	430
Champagne-Ardenne Accord du 14 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	431
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	431
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	432
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	432
Champagne-Ardenne Accord du 12 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	433
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	433
Champagne-Ardenne Accord du 11 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	434
Champagne-Ardenne Accord du 18 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	434
Champagne-Ardenne Accord du 18 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	435
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	435
Champagne-Ardenne Accord du 15 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	436
Champagne-Ardenne Accord du 21 décembre 2017 portant fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	436
Champagne-Ardenne Accord du 21 décembre 2017 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	437
Champagne-Ardenne Accord du 19 février 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	438
Champagne-Ardenne Accord du 19 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	438
Champagne-Ardenne Accord du 29 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	439
Champagne-Ardenne Accord du 29 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	440
Champagne-Ardenne Accord du 27 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	440
Champagne-Ardenne Accord du 27 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	441
Champagne-Ardenne Accord du 22 novembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	441
Drôme et Ardèche Accord du 19 novembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements	442
Drôme, Ardèche Accord du 25 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	443
Drôme-Ardèche Accord du 22 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	443

Franche-Comté Accord du 12 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008 (1)	444
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2008 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2009	444
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2009	445
Franche-Comté Accord du 11 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	445
Franche-Comté Accord du 11 janvier 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	446
Franche-Comté Accord du 22 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	446
Franche-Comté Accord du 20 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	447
Franche-Comté Accord du 3 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	448
Franche-Comté Accord du 3 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	448
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	449
Franche-Comté Accord du 17 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	449
Franche-Comté Accord du 12 janvier 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	450
Franche-Comté Accord du 12 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	450
Franche-Comté Accord du 8 février 2018 portant fixation du barème des salaires minima pour 2018	451
Franche-Comté Accord du 8 février 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements	451
Franche-Comté Accord du 8 janvier 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour 2019	452
Franche-Comté Accord du 8 janvier 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2019	453
Franche-Comté Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	453
Franche-Comté Accord du 10 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	454
Franche-Comté Accord collectif du 8 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	455
Franche-Comté Accord du 8 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	455
Hauts-de-France Accord du 4 décembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	456
Nord - Pas-de-Calais Accord du 6 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	457
Ile-de-France Accord du 9 novembre 2007 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2008 (1)	457
Ile-de-France Accord du 1er décembre 2008 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2009	458
Ile-de-France Accord du 4 décembre 2009 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2010	458
Ile-de-France Accord du 6 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	459
Ile-de-France Accord du 6 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	459
Ile-de-France Accord du 5 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	460
Ile-de-France Accord du 5 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	460
Ile-de-France Accord du 3 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	461
Ile-de-France Accord du 3 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	462
Ile-de-France Accord du 9 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	462
Ile-de-France Accord du 9 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	463
Ile-de-France Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	463
Ile-de-France Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	464
Ile-de-France Accord du 28 novembre 2017 portant fixation du barème des minima des ETAM pour l'année 2018	465
Ile-de-France Accord du 28 novembre 2017 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	465
Île-de-France Accord du 3 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	466
Île-de-France Accord du 3 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	466
Île-de-France Accord du 11 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	467
Île-de-France Accord du 11 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	468
Isère Accord du 11 janvier 2010 relatif aux indemnités de repas de nuit et de petits déplacements	468
Isère Accord du 8 décembre 2011 relatif aux indemnités de repas de nuit et de petits déplacements au 1er janvier 2012	469
Languedoc-Roussillon Accord du 16 janvier 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	469
Languedoc-Roussillon Accord du 16 janvier 2008 relatif aux salaires au 1er janvier 2008	470
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009 (1)	470
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	471
Languedoc-Roussillon Accord du 10 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	471
Languedoc-Roussillon Accord du 5 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	471
Languedoc-Roussillon Accord du 5 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	472
Languedoc-Roussillon Accord du 19 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	472
Languedoc-Roussillon Accord du 19 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	473
Languedoc-Roussillon Accord du 18 décembre 2015 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2016	473
Languedoc-Roussillon Accord du 27 novembre 2017 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2018	474
Languedoc-Roussillon Accord du 27 novembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	475
Languedoc-Roussillon Accord du 29 novembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	475
Languedoc-Roussillon Accord du 29 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	476
Languedoc-Roussillon Accord du 25 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	476
Languedoc-Roussillon Accord du 25 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	477
Languedoc-Roussillon Accord du 30 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	478
Languedoc-Roussillon Accord du 30 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	478
Languedoc-Roussillon Accord collectif du 29 novembre 2021 portant fixation du barème des indemnités de petits déplacements	479
Limousin Accord du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2008 (1)	480
Limousin Accord du 18 décembre 2008 relatif aux salaires au 1er janvier 2009	480
Limousin Accord du 3 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	481
Limousin Accord du 5 décembre 2011 relatif aux salaires minimaux pour l'année 2012	481
Limousin Accord du 12 décembre 2012 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2013	482
Limousin Accord du 13 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	482
Limousin Accord du 13 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	483
Limousin Accord du 11 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	483
Limousin Accord du 11 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	484
Limousin Accord du 11 décembre 2017 portant fixation du barème des minima des ETAM pour l'année 2018	484
Limousin Accord du 11 décembre 2017 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	485
Limousin Accord du 3 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	486
Limousin Accord du 3 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	486

Lorraine Avenant du 23 janvier 2008 relatif aux salaires minima à compter du 1er janvier 2008	487
Lorraine Accord du 21 janvier 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	487
Lorraine Accord du 26 janvier 2009 relatif aux salaires pour l'année 2009	488
Lorraine Accord du 10 janvier 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	488
Lorraine Accord du 12 janvier 2010 relatif aux salaires pour l'année 2010	489
Lorraine Accord du 12 janvier 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	489
Lorraine Accord du 9 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	490
Lorraine Accord du 8 janvier 2014 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	490
Lorraine Accord du 15 janvier 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	491
Lorraine Accord du 10 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	491
Lorraine Accord du 10 janvier 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	492
Lorraine Accord du 5 janvier 2018 portant fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	492
Lorraine Accord du 5 janvier 2018 portant fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	493
Lorraine Accord du 19 février 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	494
Lorraine Accord du 19 février 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	494
Lorraine Accord du 29 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	495
Lorraine Accord du 29 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	496
Lorraine Accord du 27 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	496
Lorraine Accord du 27 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	497
Lorraine Accord du 22 novembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	497
Midi-Pyrénées Accord du 4 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2008	498
Midi-Pyrénées Accord du 4 décembre 2007 relatif aux salaires des ETAM pour l'année 2008 (1)	499
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2010	499
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	500
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2010 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2011	500
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2011	501
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	501
Midi-Pyrénées Accord du 24 novembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	502
Midi-Pyrénées Accord du 26 novembre 2012 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2013	502
Midi-Pyrénées Accord du 26 novembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	503
Rectificatif du 4 janvier 2014 au Bulletin officiel n° 2013-03 du 9 février 2013	503
Midi-Pyrénées Accord du 2 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	504
Midi-Pyrénées Accord du 2 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	504
Midi-Pyrénées Accord du 8 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	505
Midi-Pyrénées Accord du 8 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2016	505
Midi-Pyrénées Accord du 28 novembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	506
Midi-Pyrénées Accord du 27 novembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	506
Midi-Pyrénées Accord du 27 novembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	507
Midi-Pyrénées Accord du 29 novembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	507
Midi-Pyrénées Accord du 29 novembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	508
Midi-Pyrénées Accord du 25 novembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	509
Midi-Pyrénées Accord du 25 novembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	509
Midi-Pyrénées Accord du 30 novembre 2020 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	510
Midi-Pyrénées Accord du 30 novembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	511
Midi-Pyrénées Accord collectif du 29 novembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2022	511
Nord - Pas-de-Calais Accord du 7 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements (non sédentaires)	512
Nord - Pas-de-Calais Accord du 7 décembre 2007 relatif aux barèmes minima pour l'année 2008	512
Nord - Pas-de-Calais Accord du 5 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	513
Nord - Pas-de-Calais Accord du 5 décembre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	513
Nord - Pas-de-Calais Accord du 1er décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	514
Nord - Pas-de-Calais Accord du 1er décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	514
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	515
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2013	515
Nord - Pas-de-Calais Accord du 2 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	516
Nord - Pas-de-Calais Accord du 2 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	516
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2017	517
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	517
Nord - Pas-de-Calais Accord du 12 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	518
Nord - Pas-de-Calais Accord du 12 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	519
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	519
Nord - Pas-de-Calais Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	520
Nord - Pas-de-Calais Accord du 6 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	520
Nord Pas-de-Calais Accord du 4 décembre 2020 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2021	521
Normandie Avenant du 6 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	522
Normandie Accord du 22 avril 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements	522
Normandie Accord du 14 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	522
Normandie Accord du 22 avril 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2012	523
Normandie Accord du 14 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	523
Normandie Accord du 12 avril 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er mai 2013	523
Normandie Accord du 14 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	524
Normandie Accord du 14 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	524
Normandie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	525
Normandie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	525
Normandie Accord du 11 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	526
Normandie Accord du 11 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	527
Normandie Accord du 14 janvier 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2021	527

Normandie Accord du 13 décembre 2021 portant fixation du barème des indemnités petits déplacements (IPD) pour l'année 2022	528
Normandie Accord du 13 décembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques 2022	528
Pays de la Loire Accord du 18 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	529
Pays de la Loire Accord du 16 avril 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements et de repas pour l'année 2009	529
Pays de la Loire Accord du 22 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	530
Pays de la Loire Accord du 22 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	530
Pays de la Loire Accord du 16 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	530
Pays de la Loire Accord du 16 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	531
Pays de la Loire Accord du 13 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	531
Pays de la Loire Accord du 13 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	532
Pays de la Loire Accord du 3 décembre 2013 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2014	532
Pays de la Loire Accord du 3 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2014	532
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	533
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	534
Pays de la Loire Accord du 20 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	534
Pays de la Loire Accord du 20 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	534
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	535
Pays de la Loire Accord du 8 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	536
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	536
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	537
Pays de la Loire Accord du 6 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	537
Pays de la Loire Accord du 6 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	538
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2022	539
Pays de la Loire Accord du 7 décembre 2021 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2022	539
Picardie Accord du 17 décembre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	540
Picardie Accord du 17 décembre 2007 relatif aux salaires pour l'année 2008	540
Picardie Accord du 10 février 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	541
Picardie Accord du 10 février 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2009	541
Picardie Accord du 16 décembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2010	542
Picardie Accord du 16 décembre 2009 relatif aux salaires minima pour l'année 2010	542
Picardie Accord du 13 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2011	543
Picardie Accord du 13 décembre 2010 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2011	543
Picardie Accord du 14 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	544
Picardie Accord du 14 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	544
Picardie Accord 10 décembre 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2014	545
Picardie Accord du 10 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	545
Picardie Accord du 21 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	546
Picardie Accord du 21 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	546
Picardie Accord du 15 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	547
Picardie Accord du 15 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements au 1er janvier 2017	548
Picardie Accord du 6 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	548
Picardie Accord du 6 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	549
Picardie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	549
Picardie Accord du 13 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	550
Picardie Accord du 6 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	550
Picardie Accord du 6 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	551
Poitou-Charentes Accord du 31 octobre 2007 relatif aux indemnités de petits déplacements	552
Poitou-Charentes Accord du 17 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008 (1)	552
Poitou-Charentes Accord du 24 octobre 2008 relatif aux indemnités de petits déplacements	553
Poitou-Charentes Accord du 16 décembre 2008 relatif aux salaires minima pour l'année 2009	553
Poitou-Charente Accord du 11 juin 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements	554
Poitou-Charentes Accord du 16 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	554
Poitou-Charentes Accord du 16 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	555
Poitou-Charentes Accord du 15 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	556
Poitou-Charentes Accord du 15 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	556
Poitou-Charentes Accord du 10 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013	557
Poitou-Charentes Accord du 10 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	557
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2013 relatif aux salaires minima annuels pour l'année 2014	558
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2013 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	558
Poitou-Charentes Accord du 11 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	559
Poitou-Charentes Accord du 11 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016	559
Poitou-Charentes Accord du 14 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	560
Poitou-Charentes Accord du 14 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	560
Poitou-Charentes Accord du 8 décembre 2017 relatif à la fixation du barème des salaires minima pour l'année 2018	561
Poitou-Charentes Accord du 8 décembre 2017 relatif à la fixation des indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	562
Poitou-Charentes Accord du 7 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	562
Poitou-Charentes Accord du 7 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	563
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	563
Poitou-Charentes Accord du 9 décembre 2019 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	564
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 26 novembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008 (1)	565
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 2 décembre 2010 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2011	565
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 2 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	566
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 6 décembre 2011 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	566
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 6 décembre 2011 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2012	567
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 4 décembre 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2013 (paca)	567
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 4 décembre 2012 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2013 (paca)	568

Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 14 décembre 2015 relatif aux salaires minima pour l'année 2016 (Paca)	568
Provence-Alpes-Côte d'Azur Accord du 14 décembre 2015 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2016 (Paca)	569
PACA Accord du 12 décembre 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	569
PACA Accord du 12 décembre 2016 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	570
PACA Accord du 18 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	570
PACA Accord du 18 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	571
PACA Accord du 11 décembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	571
PACA Accord du 11 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	572
PACA Accord du 10 décembre 2019 relatif aux salaires minima pour l'année 2020	573
PACA Accord du 10 décembre 2019 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	573
PACA Accord collectif du 6 décembre 2021 relatif aux indemnités de petits déplacements pour 2022	574
Rhône-Alpes Avenant du 19 décembre 2007 relatif aux salaires minima pour l'année 2008 (1)	574
Rhône-Alpes Accord du 14 janvier 2010 relatif aux salaires	575
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2010 relatif aux salaires minima pour l'année 2011	576
Rhône-Alpes Accord du 4 janvier 2012 relatif aux salaires minima pour l'année 2012	576
Rhône-Alpes Accord du 4 janvier 2013 relatif aux salaires minima pour l'année 2013	577
Rhône-Alpes Accord du 1er février 2016 relatif aux salaires minima pour l'année 2016	577
Rhône-Alpes Accord du 5 janvier 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2017	578
Rhône-Alpes Accord du 5 janvier 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2017	578
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2017 relatif aux salaires minima pour l'année 2018	579
Rhône-Alpes Accord du 21 décembre 2017 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2018	579
Rhône-Alpes Accord du 4 décembre 2018 relatif aux salaires minima hiérarchiques pour l'année 2019	580
Rhône-Alpes Accord du 4 décembre 2018 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2019	580
Rhône-Alpes Accord du 11 décembre 2019 relatif à la fixation des salaires minima hiérarchiques pour l'année 2020	582
Rhône-Alpes Accord du 11 décembre 2019 relatif à la fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour l'année 2020	582
Rhône-Alpes Accord du 10 décembre 2021 portant fixation du barème des indemnités de petits déplacements pour 2022	583
Rhône-Alpes Accord du 10 décembre 2021 portant fixation des salaires minima hiérarchiques pour 2022	584
Savoie Accord du 15 septembre 2009 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2009	585
Savoie Accord du 10 juin 2014 relatif aux indemnités de petits déplacements pour l'année 2014	585
Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020)	586
Titre Ier Dispositions générales	586
Titre II Contrat de travail	588
Titre III Classification et rémunération. - Durée du travail	589
Chapitre III.1 Classification et rémunération	589
Chapitre III.2 Durée du travail	589
Titre IV Congés payés. - Autorisations d'absence. - Jours fériés	591
Titre V Protection sociale	592
Titre VI Déplacements	592
Chapitre VI.1 Déplacements et changements de résidence en France à l'exclusion des départements et régions d'outre-mer et des collectivités d'outre-mer	592
Chapitre VI.2 Déplacements dans les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer et hors de France	593
Section 1 Déplacements inférieurs à 3 mois	593
Section 2 Déplacements supérieurs à 3 mois	593
Titre VII Rupture du contrat de travail	594
Licenciement	594
Mise à la retraite	595
Départ à la retraite	595
Dispositions communes	595
Titre VIII Autres dispositions	595
Titre IX Dispositions finales	596
Annexe I - Protocole d'accord du 13 juin 1973 relatif à la gestion des organismes paritaires professionnels	596
Annexe II - Avenant du 17 juin 1974 au protocole d'accord du 13 juin 1973	597
Annexe	597
Annexe III - Avenant n° 2 du 28 janvier 1981 au protocole d'accord du 13 juin 1973	597
Annexe	598
Annexe IV - Avenant n° 3 du 7 juillet 1993 au protocole d'accord du 13 juin 1973	598
Annexe	598
Annexe V - Classification des cadres des travaux publics	599
Préambule	599
Annexe 1 - CADRES	601
Annexe 2 - Classifications ETAM. - Cadres Guide de présentation	603
Annexe VI - Accord national du 6 novembre 1998 sur l'organisation, la réduction du temps de travail et sur l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics	606
Préambule	606
Champ d'application	607
Titre Ier Organisation du temps de travail sur l'année et réduction de la durée du travail	607
Titre II Contingent annuel d'heures supplémentaires sans autorisation de l'inspecteur du travail	608
Titre III Dispositions relatives à l'encadrement	608
Titre IV Compte épargne-temps	609
Titre V Durée et date d'entrée en vigueur de l'accord	610
Annexe VII - Prestations applicables au 1er janvier 2004	610
Textes Attachés	611
Avenant n° 1 du 5 septembre 2017 relatif à la classification des cadres (annexe I)	611
Préambule	611

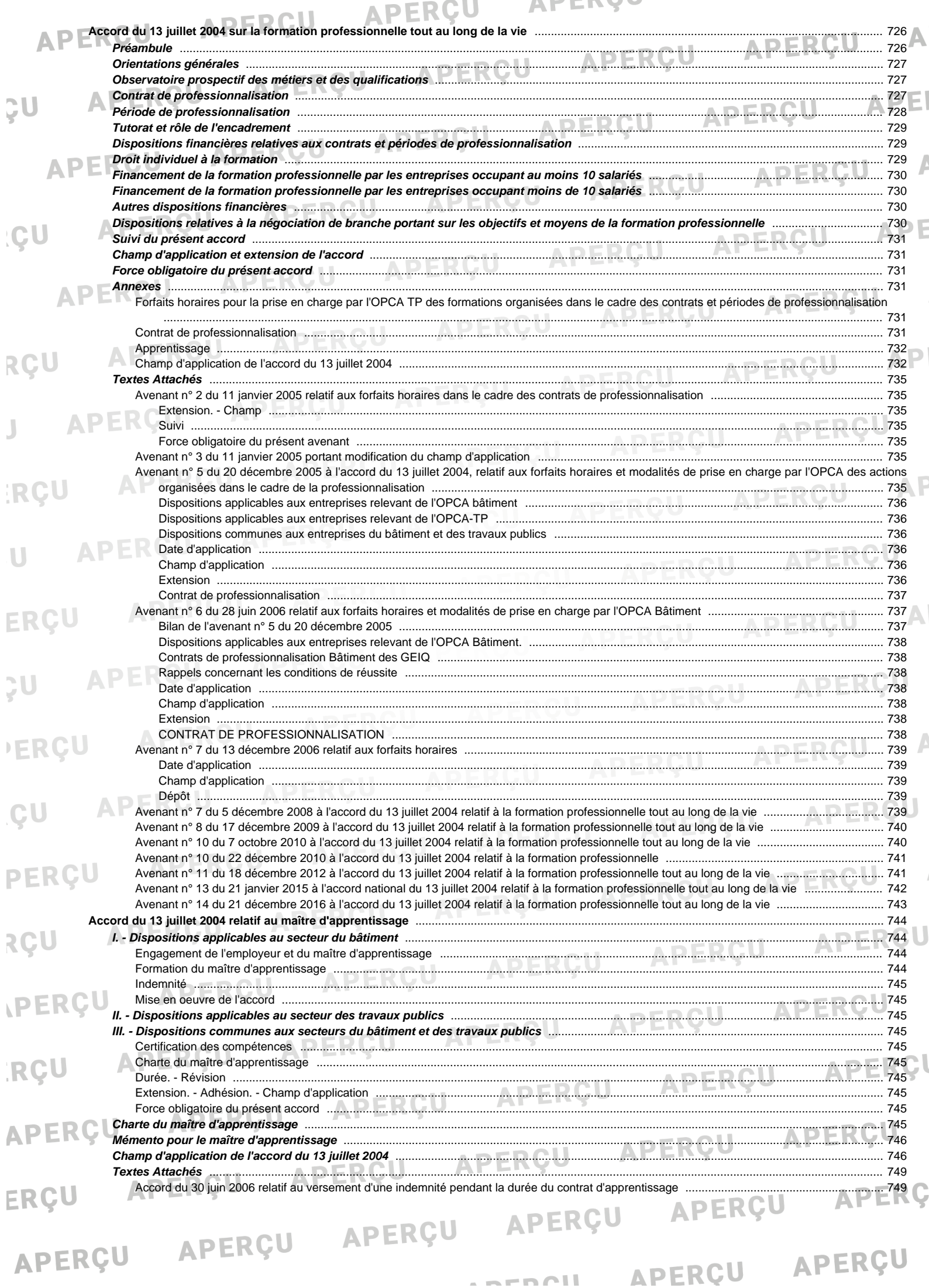
Annexe	611
Accord du 4 décembre 2018 relatif à l'emploi durable et aux contrats courts	615
Préambule	615
Titre Ier Mesures permettant de modérer le recours aux contrats courts et d'allonger les durées d'emploi	616
Titre II Mesures relatives à l'organisation du travail et à la gestion de l'emploi	616
Titre III Mesures permettant de favoriser l'accès à l'emploi durable pour les jeunes et les populations éloignées de l'emploi	617
Titre IV Mesures améliorant le recensement des contrats courts dans notre secteur	617
Titre V Dispositions finales	618
Avenant interprétatif n° 1 du 15 septembre 2020 relatif aux catégories de cadres susceptibles de conclure une convention individuelle de forfait annuel en jours	618
Avenant n° 2 du 17 juin 2021 à la convention collective du 20 novembre 2015 relatif au forfait jours	619
Textes Salaires	620
Accord du 25 novembre 2016 relatif au barème des minima pour 2017	620
Accord du 21 novembre 2017 relatif au barème des minima pour 2018	621
Accord du 20 novembre 2018 relatif aux salaires minima pour l'année 2019	621
Accord du 20 novembre 2019 relatif aux barèmes des salaires minima hiérarchiques des cadres au 1er janvier 2020	622
Convention collective nationale relative aux appointements minima des ingénieurs, assimilés et cadres du bâtiment et des travaux publics du 30 avril 1951	623
Textes Salaires	626
Avenant n° 59 du 14 décembre 2006 relatif aux appointements minimaux à effet du 1er février 2007	626
Accord du 30 mars 2001 applicable dans la région Ile-de-France	626
Avenant n° 58 du 22 novembre 2005 relatif aux salaires	627
Avenant n° 61 du 7 janvier 2009 relatif aux salaires minimaux des ingénieurs et cadres	627
Avenant n° 63 du 13 janvier 2011 relatif aux salaires minimaux au 1er février 2011	627
Accord national du 25 février 1982 sur les congés payés, la durée du travail et l'aménagement du temps de travail dans les travaux publics	628
Préambule	628
Titre Ier Congés payés et cinquième semaine de congés	629
Titre II Horaires de travail	629
Titre III Organisation du travail	630
Titre IV Dispositions finales	631
Annexe	631
Protocole de décision du 16 mai 1984 - travaux publics	633
Accord national instituant le fonds d'intervention conjoncturelle d'action sociale travaux publics - F.I.C.A.S. En vigueur le 13 juin 1984. Étendu par arrêté du 29 octobre 1984 JONC 22 novembre 1984.	634
Textes Attachés	634
Champ d'application professionnel ACCORD NATIONAL du 13 juin 1984	634
(*) Clause d'attribution.	636
Cas des entreprises mixtes travaux publics et bâtiment.	636
Accord du 16 décembre 1996 relatif au dispositif d'amélioration en cas de départ de personnel de chantier âgé de 60 ans et plus à l'accord professionnel du 13 juin 1984	636
Accord du 28 juin 1985 relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail En vigueur le 1er juillet 1985 (Étendu par arrêté du 6 juin 1986 JORF 17 juin 1986)	637
CHAPITRE Ier : CLAUSES GÉNÉRALES	637
Durée du travail	637
Horaire de travail	637
Heures supplémentaires	637
Prime de vacances	638
Congés d'ancienneté indemnisés	638
CHAPITRE II : CLAUSES OPTIONNELLES	638
Aménagement et organisation des horaires de travail.	638
Aménagement de l'horaire dans le cadre de la semaine	638
Repos compensateur cumulé	638
Équipes de suppléance de fin de semaine	638
Équipes successives et chevauchantes	638
Modulation des horaires de travail	638
Période de prise des congés payés	639
CHAPITRE III : CLAUSES SPÉCIFIQUES	639
Personnel d'encadrement	639
CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES	639
Textes Attachés	639
Annexe Champ d'application professionnel ACCORD NATIONAL du 28 juin 1985	639
(*) Clause d'attribution.	641
Cas des entreprises mixtes travaux publics et bâtiment	641
Accord national du 19 février 1986 relatif à l'indemnisation des salariés participant aux réunions paritaires (Étendu par arrêté du 4 juillet 1986) ...	641
Textes Attachés	642
Annexe Champ d'application professionnel, à l'accord du 19 février 1986	642
Clause d'attribution.	643
Cas des entreprises mixtes travaux publics et bâtiment.	643
Préambule aux accords collectifs nationaux du 29 octobre 1986.	644
Accord du 29 octobre 1986 relatif aux mesures prioritaires de formation qualifiante et d'incitation à l'emploi des jeunes dans les entreprises de travaux publics. En vigueur le 16 avril 1987.	644
Préambule	644
Textes Attachés	645

Annexe à l'accord du 29 octobre 1986 relatif aux mesures prioritaires de formation qualifiante et d'incitation à l'emploi des jeunes dans les entreprises de travaux publics	645
Attestation de compétences au titre du contrat I.P.Q.-T.P.	645
Annexe à l'accord collectif national du 29 octobre 1986 relatif aux mesures prioritaires de formation qualifiante et d'incitation à l'emploi des jeunes dans les entreprises de travaux publics	645
Clauses d'attribution.	647
Cas des entreprises mixtes travaux publics et bâtiment.	647
Accord du 29 octobre 1986 relatif aux conditions d'adaptation de l'emploi et aux garanties sociales des salariés	647
TITRE Ier : INFORMATION RÉGULIÈRE DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL DANS LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS	647
TITRE II : PROCÉDURE DE LICENCIEMENT POUR CAUSE ÉCONOMIQUE	648
TITRE III : PRÉAVIS ET INDEMNISATION DES LICENCIEMENTS	649
TITRE IV : RESPECT DES PROCÉDURES	649
TITRE V : LICENCIEMENTS POUR FIN DE CHANTIER	650
TITRE VI : DISPOSITIONS DIVERSES	650
Textes Attachés	650
Champ d'application professionnel de l'accord du 29 octobre 1986 sur les conditions d'adaptation de l'emploi et les garanties sociales des salariés	650
(*) Clause d'attribution	652
Cas des entreprises mixtes travaux publics et bâtiment	652
Intitulé	652
Note annexe	652
Procès-verbal Procès-verbal du 16 avril 1987	652
Accord national du 10 octobre 1988 relatif à l'allocation spéciale du fonds national de l'emploi, se substituant à l'accord du 17 juillet 1985. Etendu par arrêté du 9 mars 1989 JORF 17 mars 1989.	653
Préambule	653
Textes Attachés	654
Annexe Champ d'application professionnel ACCORD NATIONAL du 10 octobre 1988	654
Clause d'attribution	655
Cas des entreprises mixtes travaux publics et bâtiment	655
Accord du 16 décembre 1992 relatif à l'association paritaire d'action sociale et à l'association paritaire pour la santé des salariés du bâtiment et des travaux publics (règles d'adhésion des entreprises de travaux publics d'Ile-de-France)	656
Accord collectif national du 8 juillet 1993 sur les mesures d'incitation à l'emploi.	656
PREAMBULE	656
Annexe	657
Textes Attachés	658
Avenant n° 2 du 6 février 1995 relatif aux mesures d'incitation à l'emploi des jeunes	658
Accord du 14 avril 1997 relatif à la création de l'OPCA travaux publics	658
Préambule	658
Création d'un organisme paritaire collecteur	658
Champ d'application	658
Objet	658
Conseil d'administration	658
Ressources	658
Délégations	659
Service de proximité aux entreprises	659
Exercice du paritarisme	659
Entrée en vigueur et durée	659
Adhésion à l'accord	659
Modification et dénonciation de l'accord	659
Agrément de l'OPCA-TP et extension de l'accord	659
Textes Attachés	659
Annexe I à l'accord national du 14 avril 1997 relatif à la formation professionnelle dans les travaux publics portant création de l'OPCA travaux publics	659
Champ d'application de l'accord du 14 août 1997	659
Cas des entreprises mixtes de travaux publics.	661
Annexe II à l'accord national du 14 avril 1997 relatif à la formation professionnelle dans les travaux publics portant création de l'OPCA travaux publics	661
Contribution des entreprises aux ressources de l'OPCA-TP	661
Annexe III à l'accord national du 14 avril 1997 relatif à la formation professionnelle dans les travaux publics portant création de l'OPCA travaux publics	661
OPCA travaux publics	661
Statuts	661
Dénomination et siège	661
Objet	661
Conseil d'administration	661
Compétences du conseil d'administration	662
Président de l'OPCA-TP	662
Secrétaire général	662
Ressources	662
Utilisation des ressources	662
Modification des statuts	662
Dissolution	662
Accord du 17 février 2000 relatif à l'opération de qualification des salariés de moins de 26 ans	662

Champ d'application	663
Objectif quantitatif	663
Axe directeur des formations	663
Engagement des entreprises	663
Enveloppe budgétaire	663
Contrats d'insertion en alternance	663
Suivi de l'accord	663
Information et consultation des instances représentatives	663
Réalisation	663
Durée de l'accord	664
Dénonciation-Résiliation	664
Avenant n° 1 du 31 décembre 2003 portant modifications diverses à l'accord du 20 décembre 2002	664
Avenant n° 1 du 13 octobre 2004 à l'accord national du 14 avril 1997 relatif à la formation professionnelle	664
Dépôt	665
Avenant n° 2 du 13 décembre 2006 à l'accord du 14 avril 1997, relatif au financement des formations au dialogue social	665
Dépôt	665
Protocole du 6 novembre 1997 de mise en oeuvre des politiques de formation professionnelle de l'OPCA bâtiment et de l'OPCA travaux publics	665
Annexe	666
Avenant n° 1 du 23 mai 2007 portant modification de l'annexe III de l'accord national relatif au financement de la formation du 6 novembre 1997	671
Accord national relatif au champ d'application professionnel (ouvriers, ETAM, cadres)	672
<i>Préambule</i>	672
<i>Champ d'application</i>	672
<i>Entrée en vigueur</i>	674
<i>Avenants</i>	674
<i>Champ d'application territorial</i>	674
<i>Adhésion</i>	674
<i>Dispositions finales</i>	674
Accord national du 6 novembre 1998 sur l'organisation, la réduction du temps de travail et à l'emploi dans le bâtiment et les travaux publics. ...	674
<i>Préambule</i>	674
Titre Ier : Organisation du temps de travail sur l'année et réduction de la durée du travail	675
1. Modulation et réduction de la durée annuelle du travail	675
2. Période et horaire moyen de modulation	675
3. Mise en oeuvre	675
4. Programmation indicative	676
5. Limites de la modulation et répartition des horaires	676
6. Qualification des heures effectuées pendant la période de modulation au-delà de la durée hebdomadaire légale (1)	676
7. Qualification des heures excédant la durée annuelle de travail effectif	676
8. Rémunération mensuelle	676
9. Prime de vacances	676
10. Situation des salariés n'ayant pas accompli toute la période de modulation	676
11. Tenue des comptes de modulation et régularisation en fin de période de modulation	676
12. Chômage partiel	676
13. Sont annulées les dispositions suivantes	676
14. Allègements de cotisations sociales	677
Titre II : Contingent annuel d'heures supplémentaires sans autorisation de l'inspecteur du travail.	677
Titre III : Dispositions relatives à l'encadrement.	677
Titre IV : Compte épargne-temps.	678
1. Mise en oeuvre	678
2. Ouverture et tenue du compte	678
3. Alimentation du compte	678
4. Utilisation du compte épargne-temps (1)	678
5. Situation du salarié pendant le congé	678
6. Cessation et transmission du compte	679
Titre V : Durée et date d'entrée en vigueur de l'accord	679
Dépôt	679
Extension	679
Date d'effet	679
Durée de l'accord	679
Bilan	679
Déclaration relative aux appointements minimaux des IAC du BTP	679
Recommandation relative aux salaires minimaux des ouvriers et ETAM du BTP	679
Déclaration relative aux conventions collectives nationales des ETAM et des IAC du BTP	679
Textes Attachés	679
Avenant n° 2 du 7 mars 2018 modifiant l'accord du 6 novembre 1998 sur l'organisation, la réduction du temps de travail et sur l'emploi	679
Convention du 15 décembre 1999 relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP	680
<i>Préambule</i>	680
Titre Ier : Régime professionnel de participation	680
Objet de la convention	680
Entreprises visées	680
Modalités d'adhésion au régime professionnel de participation	680
Accords dérogatoires au régime professionnel de participation	681
Mise en oeuvre du régime professionnel de participation	681

Titre II : Accord professionnel de participation	681
Chapitre Ier : Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	681
Calcul du montant de la réserve spéciale de participation.	681
Date de versement - Majorations de retard.	681
Salariés bénéficiaires de la participation.	681
Règles de répartition de la réserve spéciale de participation entre les salariés bénéficiaires.	681
Chapitre II : Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	681
Collecte et affectation des sommes.	681
Conseil de surveillance des fonds communs de placement professionnels.	681
Dépositaire.	682
Exigibilité des droits des salariés.	682
Déshérence.	682
Chapitre III : Gestion des droits des salariés	682
Obligation des entreprises.	682
Gestionnaires des droits et des opérations effectuées.	682
Chapitre IV : Information des salariés	682
Information des salariés et des entreprises.	682
Titre III : Dispositions finales	683
Commission professionnelle de l'épargne salariale.	683
BTP Gestion	683
Gestion BTP	683
Compte pour investissements sociaux	683
Entrée en vigueur de la convention - Modification	684
Textes Attachés	684
Accord professionnel du 9 décembre 2003 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP	684
Préambule	684
TITRE Ier : Régime professionnel de participation.	684
Entreprises visées.	684
Modalités d'adhésion au régime professionnel de participation.	684
Accords dérogatoires au régime professionnel de participation.	685
Mise en oeuvre du régime professionnel de participation.	685
TITRE II : Accord professionnel de participation	685
Chapitre Ier : Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	685
Calcul du montant de la réserve spéciale de participation.	685
Date de versement - Majorations de retard.	685
Salariés bénéficiaires de la participation.	685
Règles de répartition de la réserve spéciale de participation entre les salariés bénéficiaires.	685
Chapitre II : Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	686
Collecte et affectation des sommes.	686
Conseil de surveillance des fonds communs de placement multientreprises FIBTP millésimes et FIBTP LT (long terme).	686
Conseil de surveillance des autres fonds communs de placement multientreprises gérés par Gestion BTP.	686
Dépositaire.	686
Exigibilité des droits des salariés.	687
Déshérence.	687
Chapitre III : Tenue des comptes des salariés	687
Obligation des entreprises.	687
Teneur de compte conservateur de parts.	687
Teneur de registre.	687
Chapitre IV : Information des salariés	687
Information des salariés et des entreprises.	687
TITRE III : Dispositions finales	688
Commission professionnelle de la participation.	688
Compte pour investissements sociaux.	688
Durée - Entrée en vigueur - Modification.	688
Avenant n° 1 du 25 avril 2005 portant diverses modifications	689
Préambule	689
Avenant n° 1 du 18 mars 2010 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises	689
Préambule	689
Titre Ier Régime professionnel de participation	689
Titre II Accord professionnel de participation	690
Chapitre Ier Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	690
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	691
Chapitre III Tenue des comptes des salariés	693
Chapitre IV Information des salariés	693
Titre III Dispositions finales	694
Annexe	694
A. - Bâtiment (selon la nomenclature INSEE NAP-1973, décret n° 73-1306 du 9 novembre 1973)	694
B. - Travaux publics (selon la nomenclature INSEE NAP-1973, décret n° 73-1306 du 9 novembre 1973)	696
C. - Administration des entreprises (selon la nomenclature INSEE NAF-1993)	697
Avenant n° 2 du 11 juillet 2007 modifiant l'accord du 9 décembre 2003	697
Préambule	698
Avenant n° 2 du 17 juin 2011 à l'accord du 28 novembre 2008 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises	700
Préambule	700
Titre Ier Régime professionnel de participation	700
Titre II Accord professionnel de participation	701
Chapitre Ier Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	701

Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	702
Chapitre III Tenue des comptes des salariés	703
Chapitre IV Information des salariés	703
Titre III Dispositions finales	704
Accord national du 4 juillet 2000 relatif au régime des bonifications pour heures supplémentaires dans le bâtiment et les travaux publics	705
<i>Champ d'application</i>	705
Accord professionnel du 9 juillet 2002 relatif à la modernisation du statut des salariés des entreprises de travaux publics	705
PREMIÈRE PARTIE : Classification des cadres des travaux publics	708
Définitions des emplois	708
Prise en compte des diplômes	708
Evolution de carrière	708
Barèmes des minima des cadres	708
Mise en oeuvre dans l'entreprise	708
Entrée en vigueur	709
Abrogation des dispositions antérieures	709
DEUXIEME PARTIE : Classification des ETAM des travaux publics et modifications de la convention collective nationale du 21 juillet 1965 des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics	709
Définitions des emplois	709
Prise en compte des diplômes	709
Evolution de carrière	709
Barèmes des minima - Rapprochement des barèmes régionaux	709
Dispositions transitoires	710
Mise en oeuvre dans l'entreprise	711
Création d'une indemnisation des frais de transport et de repas des ETAM non sédentaires et modifications de dispositions antérieures	711
Modifications de dispositions antérieures	711
Actualisation de la convention collective nationale des ETAM des travaux publics	711
TROISIÈME PARTIE : modifications de la convention collective nationale des ouvriers des travaux publics	711
Modifications de la convention collective nationale des ouvriers des travaux publics et améliorations de leur protection sociale	711
Dispositions transitoires	713
Création d'une nouvelle position	713
Amélioration de la protection sociale	713
Nouvelles garanties du régime de prévoyance collective des ouvriers	713
Etude de faisabilité d'un dispositif de départ anticipé pour l'ensemble des salariés des travaux publics, quelle que soit leur catégorie, ayant exercé un métier pénible	714
Négociation salariale en région : communication d'informations détaillées quant à la situation des salariés de la profession	714
<i>Champ d'application</i>	714
<i>Entrée en vigueur</i>	714
<i>Adhésion</i>	714
<i>Durée de l'accord</i>	714
<i>Dépôt</i>	714
<i>Extension</i>	714
<i>Annexes</i>	714
Définitions des emplois	714
Classifications ETAM-cadres GUIDE DE PRÉSENTATION	717
Accord national du 23 septembre 2003 relatif au développement du tutorat dans les entreprises de travaux publics (1) Cet accord non étendu remplace l'accord du 26 juillet 1995 relatif au développement du tutorat et celui du 19 septembre 1996 relatif à la création d'un ordre des tuteurs.	721
<i>Préambule</i>	721
<i>Ordre des tuteurs des travaux publics</i>	721
<i>Conseil de l'ordre des tuteurs des travaux publics</i>	721
<i>Conditions d'admission à l'ordre des tuteurs des travaux publics</i>	721
<i>Procédure de demande d'adhésion à l'ordre des tuteurs</i>	722
<i>Gratification des salariés admis dans l'ordre des tuteurs des travaux publics</i>	722
<i>Aide au financement des formations de tuteurs</i>	722
<i>Formation complémentaire au tutorat et échanges d'expériences entre les tuteurs</i>	722
<i>Durée d'inscription à l'ordre des tuteurs et radiation</i>	722
<i>Révision de l'accord</i>	722
<i>Durée de l'accord</i>	722
<i>Champ d'application de l'accord</i>	722
<i>Adhésion de l'accord</i>	722
<i>Dépôt de l'accord</i>	722
<i>Programme de formation à la fonction tutorale dans les travaux publics</i>	722
<i>Textes Attachés</i>	724
Avenant n°1 du 13 décembre 2006 à l'accord du 23 septembre 2003 portant des modifications	724
<i>Préambule</i>	724
<i>Dépôt</i>	725
Accord collectif national du 13 avril 2004 relatif au départ et à la mise à la retraite dans le bâtiment et les travaux publics	725
<i>Préambule</i>	725
<i>Mise à la retraite avant 65 ans</i>	725
<i>Indemnités de mise à la retraite</i>	725
<i>Départ à la retraite avant 60 ans à l'initiative du salarié</i>	726
<i>Préavis</i>	726
<i>Champ d'application</i>	726
<i>Entrée en vigueur</i>	726



Accord du 13 juillet 2004 sur la formation professionnelle tout au long de la vie	726
Préambule	726
Orientations générales	727
Observatoire prospectif des métiers et des qualifications	727
Contrat de professionnalisation	727
Période de professionnalisation	728
Tutorat et rôle de l'encadrement	729
Dispositions financières relatives aux contrats et périodes de professionnalisation	729
Droit individuel à la formation	729
Financement de la formation professionnelle par les entreprises occupant au moins 10 salariés	730
Financement de la formation professionnelle par les entreprises occupant moins de 10 salariés	730
Autres dispositions financières	730
Dispositions relatives à la négociation de branche portant sur les objectifs et moyens de la formation professionnelle	730
Suivi du présent accord	731
Champ d'application et extension de l'accord	731
Force obligatoire du présent accord	731
Annexes	731
Forfaits horaires pour la prise en charge par l'OPCA TP des formations organisées dans le cadre des contrats et périodes de professionnalisation	731
Contrat de professionnalisation	731
Apprentissage	732
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004	732
Textes Attachés	735
Avenant n° 2 du 11 janvier 2005 relatif aux forfaits horaires dans le cadre des contrats de professionnalisation	735
Extension. - Champ	735
Suivi	735
Force obligatoire du présent avenant	735
Avenant n° 3 du 11 janvier 2005 portant modification du champ d'application	735
Avenant n° 5 du 20 décembre 2005 à l'accord du 13 juillet 2004, relatif aux forfaits horaires et modalités de prise en charge par l'OPCA des actions organisées dans le cadre de la professionnalisation	735
Dispositions applicables aux entreprises relevant de l'OPCA bâtiment	736
Dispositions applicables aux entreprises relevant de l'OPCA-TP	736
Dispositions communes aux entreprises du bâtiment et des travaux publics	736
Date d'application	736
Champ d'application	736
Extension	736
Contrat de professionnalisation	737
Avenant n° 6 du 28 juin 2006 relatif aux forfaits horaires et modalités de prise en charge par l'OPCA Bâtiment	737
Bilan de l'avenant n° 5 du 20 décembre 2005	737
Dispositions applicables aux entreprises relevant de l'OPCA Bâtiment.	738
Contrats de professionnalisation Bâtiment des GEIQ	738
Rappels concernant les conditions de réussite	738
Date d'application	738
Champ d'application	738
Extension	738
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	738
Avenant n° 7 du 13 décembre 2006 relatif aux forfaits horaires	739
Date d'application	739
Champ d'application	739
Dépôt	739
Avenant n° 7 du 5 décembre 2008 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	739
Avenant n° 8 du 17 décembre 2009 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	740
Avenant n° 10 du 7 octobre 2010 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	740
Avenant n° 10 du 22 décembre 2010 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle	741
Avenant n° 11 du 18 décembre 2012 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	741
Avenant n° 13 du 21 janvier 2015 à l'accord national du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	742
Avenant n° 14 du 21 décembre 2016 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie	743
Accord du 13 juillet 2004 relatif au maître d'apprentissage	744
I. - Dispositions applicables au secteur du bâtiment	744
Engagement de l'employeur et du maître d'apprentissage	744
Formation du maître d'apprentissage	744
Indemnité	745
Mise en oeuvre de l'accord	745
II. - Dispositions applicables au secteur des travaux publics	745
III. - Dispositions communes aux secteurs du bâtiment et des travaux publics	745
Certification des compétences	745
Charte du maître d'apprentissage	745
Durée. - Révision	745
Extension. - Adhésion. - Champ d'application	745
Force obligatoire du présent accord	745
Charte du maître d'apprentissage	745
Mémento pour le maître d'apprentissage	746
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004	746
Textes Attachés	749
Accord du 30 juin 2006 relatif au versement d'une indemnité pendant la durée du contrat d'apprentissage	749



Accord du 21 décembre 2006 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Limousin)	749
Accord professionnel du 20 avril 2007 relatif à l'indemnisation du titre de maître d'apprentissage confirmé pour l'année 2007 (Pays de la Loire)	750
Préambule	750
Accord du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité du titre de maître d'apprentissage confirmé pour l'année 2007 (Midi-Pyrénées)	750
Préambule	750
Accord régional du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Bretagne)	751
Accord du 11 avril 2007 relatif à l'indemnité du titre de maître d'apprentissage confirmé pour l'année 2007 (Champagne-Ardenne)	751
Préambule	751
Accord du 12 décembre 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Lorraine)	752
Accord du 11 janvier 2008 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage (Bourgogne)	752
Accord paritaire du 17 janvier 2008 relatif à l'indemnité spécifique à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (PACA)	753
Accord du 30 avril 2008 relatif à la présence d'un maître d'apprentissage confirmé dans les entreprises accueillant des apprentis en brevet professionnel ou bac pro (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	753
Accord du 1er octobre 2008 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé (Rhône-Alpes)	754
Accord du 8 décembre 2008 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé pour 2009 (Nord - Pas-de-Calais)	754
Avenant n° 1 du 5 mars 2009 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à l'indemnité spécifique aux maîtres d'apprentissage (Basse-Normandie)	755
Accord du 29 septembre 2009 relatif à l'indemnité spécifique au maître d'apprentissage (Centre)	755
Accord du 13 janvier 2011 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé au 1er juillet 2011 (Pays de la Loire)	755
Avenant n° 2 du 12 décembre 2012 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage pour l'année 2013 (Basse-Normandie)	756
Avenant n° 3 du 27 novembre 2014 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage pour l'année 2015	756
Préambule	756
Accord du 16 novembre 2017 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés (Pays de la Loire)	756
Préambule	756
Accord du 29 mars 2018 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage confirmé (Nouvelle-Aquitaine)	757
Accord du 5 novembre 2019 portant sur la modification du montant de l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés du bâtiment (Pays de la Loire)	757
Préambule	757
Avenant n° 2 du 11 décembre 2019 à l'accord du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage (Bretagne)	758
Textes Salaires	758
Accord du 22 novembre 2007 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage (Poitou-Charentes)	758
Accord du 15 janvier 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage	759
Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé (Picardie)	759
Accord du 21 juin 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	759
Accord du 8 juillet 2010 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage	760
Accord du 22 février 2012 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	760
Accord du 2 avril 2012 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé	761
Accord du 22 octobre 2012 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé au 1er janvier 2013	761
Accord du 4 février 2014 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés	761
Accord du 22 janvier 2016 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés (Pays de la Loire)	761
Accord du 28 novembre 2017 relatif à l'indemnité spécifique de maître d'apprentissage confirmé (Normandie)	762
Accord du 6 février 2018 relatif à l'indemnité des maîtres d'apprentissage confirmés au 1er mars 2018 (Occitanie)	762
Accord du 9 novembre 2020 relatif à l'indemnité du maître d'apprentissage confirmé (Pays de la Loire)	763
Préambule	763
Avenant du 13 juillet 2004 relatif aux 6 axes de progrès pour la formation initiale et l'apprentissage dans le BTP	763
1er axe de progrès	763
Qualité de l'accueil et de l'orientation des jeunes.	764
2e axe de progrès	764
Qualité de l'accueil et de la formation en entreprise	764
3e axe de progrès	764
'Qualité de l'accueil et de la formation en CFA'	764
4e axe de progrès	765
Qualité des examens.	765
5e axe de progrès	765
Qualité de l'accompagnement professionnel en cours d'apprentissage.	765
6e axe de progrès	765
Qualité de l'intégration professionnelle	765
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004	766
Textes Attachés	768
Accord du 8 février 2005 relatif au statut de l'apprenti	768
Engagement de la profession	769
Rémunération. - Indemnités	769
Avantages dont bénéficient les apprentis du BTP	769
Santé au travail pour tous les apprentis du BTP	769
Carte d'apprenti	769
Passeport formation	770
Suivi du présent accord	770
Champ d'application et extension de l'accord	770
Force obligatoire du présent accord	770
Avenant n° 1 du 13 novembre 2008 relatif aux compétences des maîtres d'apprentissage	770
I. - Dispositions applicables au secteur du bâtiment	770
II. - Dispositions applicables au secteur des travaux publics	771
III. - Dispositions communes aux secteurs du bâtiment et des travaux publics	771
Accord du 13 juillet 2004 relatif à la participation des salariés aux CPNE et CPREF	775

Participation aux réunions des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics	776
Préparation des réunions des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics	776
Nature des heures de préparation et de réunion	776
Modalités de prise en charge	776
Remboursement des heures d'absence aux entreprises	776
Remboursement des frais de déplacement et de repas	776
Formation des membres des CPNE et CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics	776
Suivi de l'accord	776
Précédents accords	776
Extension. - Adhésion. - Champ	776
Annexe	777
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004	777
Accord collectif national du 12 juillet 2006 relatif au travail de nuit des ouvriers, des ETAM et des cadres des entreprises du bâtiment et des travaux publics	781
Préambule	781
Champ d'application	781
Définition du travail de nuit	781
Organisation du travail de nuit	781
Durée du travail applicable	781
Contreparties liées au travail de nuit	782
Garanties particulières	782
Surveillance médicale spéciale	782
Affectation particulière	782
Maternité	782
Formation professionnelle	782
Egalité professionnelle	782
Entrée en vigueur	782
Dépôt	782
Accord national du 6 septembre 2006 relatif à l'apprentissage et au comité central de concertation de l'apprentissage dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP)	782
Politique contractuelle et conventionnelle pour l'apprentissage dans le BTP.	783
Missions fondamentales du CCCA-BTP	783
Dénomination et statut du CCCA-BTP	783
Conseil d'administration du CCCA-BTP	783
Contrôle du CCCA-BTP	784
Organisation territoriale des CFA gérés paritairement	784
Personnels des associations gestionnaires paritaires de CFA	784
Dispositions spécifiques	784
Force obligatoire du présent accord	785
Suivi de l'accord	785
Abrogation	785
Champ d'application, application et extension de l'accord	785
Liste des accords récents relatifs à l'apprentissage dans le BTP	785
Textes Attachés	785
Avenant n° 1 du 4 décembre 2009 à l'accord du 6 septembre 2006 relatif à l'apprentissage et au CCCA-BTP	785
Accord du 5 mars 2013 relatif aux frais de santé	785
Titre Ier Champ d'application	786
Titre II Régime « Remboursement des frais de santé »	786
Titre III Obligation d'information	788
Titre IV Autres dispositions	789
Annexe	789
Accord du 30 juin 2015 relatif au statut du personnel des associations gestionnaires des CFA BTP	791
Préambule	791
Titre Ier Dispositions communes Cadres au forfait en jours. - Techniciens et employés	792
Titre II Cadres au forfait en jours	793
Titre III Techniciens et employés	794
III.1. Dispositions communes aux salariés relevant du titre III	794
III.2. Dispositions spécifiques aux formateurs. - Responsables de Craf et animateurs	796
Titre IV Classification et système de rémunération	797
Titre V Dispositions générales	802
Accord du 30 juin 2015 relatif aux astreintes de nuit dans les associations gestionnaires des CFA BTP	802
Titre Ier Dispositions communes	803
Titre II Dispositions générales	804
Accord du 30 juin 2015 relatif au temps partiel dans les associations gestionnaires des CFA BTP	804
Préambule	805
Titre Ier Dispositions communes	805
Titre II Dispositions spécifiques aux formateurs	806
Titre III Dispositions générales	806
Avenant du 28 septembre 2017 à l'accord du 30 juin 2015 relatif aux astreintes de nuit dans les associations gestionnaires des CFA BTP	807
Accord du 17 décembre 2018 relatif à la gestion des parcours professionnels dans les associations régionales	807
Préambule	808
Chapitre Ier Observatoire des métiers et des compétences des associations régionales	809
Chapitre II Outils de la GPEC et leur mise en oeuvre	810
Chapitre III Dispositifs de développement des compétences	810

Chapitre IV Mobilité	811
Chapitre V Le rôle des acteurs	812
Chapitre VI La gestion du parcours professionnel des représentants du personnel et des représentants syndicaux	812
Chapitre VII Les modalités relatives à la mise en oeuvre et au suivi de l'accord	813
Annexe	813
Textes Salaires	814
Accord du 20 juin 2017 relatif à la valeur du point en juillet 2017 et janvier 2018	814
Accord régional du 3 mai 2007 relatif à l'indemnité spécifique liée à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage confirmé (Bretagne)	814
Accord du 4 décembre 2009 relatif au financement de la formation professionnelle	815
Accord du 8 décembre 2009 relatif à l'ordre des tuteurs	816
Préambule	816
Annexe	817
Textes Attachés	819
Avenant n° 1 du 7 décembre 2011 à l'accord du 8 décembre 2009 relatif à l'ordre des tuteurs	819
Avenant n° 2 du 26 novembre 2013 à l'accord du 8 décembre 2009 relatif à l'ordre des tuteurs	819
Avenant n° 3 du 17 juin 2015 à l'accord du 8 décembre 2009 relatif à l'ordre des tuteurs	820
Préambule	820
Avenant n° 4 du 30 décembre 2016 portant prorogation de l'accord du 8 décembre 2009 relatif à l'ordre des tuteurs	820
Préambule	820
Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnité de maître d'apprentissage confirmé (Picardie)	820
Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnisation pour la participation aux réunions de la CPREF	821
Accord du 10 septembre 2009 relatif à la diversité et à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes	821
Préambule	821
TITRE Ier MESURES D'ENCOURAGEMENT EN FAVEUR DE LA MIXITÉ EN MATIÈRE D'ORIENTATION ET DE RECRUTEMENT	822
TITRE II RÉMUNÉRATION	822
TITRE III ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE	823
TITRE IV DÉROULEMENT DE CARRIÈRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	823
TITRE V DIVERSITÉ	823
TITRE VI SUIVI DE L'ACCORD	824
TITRE VII AUTRES DISPOSITIONS	824
Annexe I Cahier des charges de l'outil statistique	824
Annexe II Synthèse des principales dispositions applicables en matière d'hygiène sur les chantiers	824
Accord du 15 septembre 2010 relatif à la mise en place d'une commission paritaire de validation	825
Préambule	825
Annexes	827
Textes Attachés	827
Avenant n° 1 du 14 janvier 2014 relatif au crédit d'heures et à la saisine de la commission	827
Annexe	828
Avenant n° 2 du 7 janvier 2016 à l'accord du 15 septembre 2010 relatif à la validation des accords	828
Préambule	828
Annexe	829
Accord du 20 décembre 2011 relatif à la prévention de la pénibilité et à l'amélioration des conditions de travail	829
Préambule	829
Titre Ier Diagnostic préalable	830
Titre II Réduction des poly-expositions	831
Titre III Adaptation et aménagement du poste de travail	832
Titre IV Amélioration des conditions de travail, aménagement d'horaires	832
Titre V Développement des compétences et des qualifications	832
Titre VI Maintien dans l'emploi	833
Titre VII Compte épargne-temps aménagement et fin de carrière	833
Titre VIII Suivi de l'accord	833
Titre IX Autres dispositions	833
Annexe	834
Accord du 27 juin 2012 relatif à la couverture sociale des salariés du BTP bénéficiaires de l'allocation de cessation anticipée d'activité prévue à l'article 41 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999	849
Préambule	849
Textes Attachés	850
Accord du 25 juin 2014 relatif à la couverture sociale des salariés en cessation d'activité	850
Préambule	850
Accord du 30 juin 2016 relatif à la couverture sociale des salariés du BTP bénéficiaires de l'allocation de cessation anticipée d'activité (Amiante)	851
Accord du 5 mars 2013 relatif aux frais de santé	851
Titre Ier Champ d'application	852
Titre II Régime « Remboursement des frais de santé »	852
Titre III Obligation d'information	854
Titre IV Autres dispositions	854
Annexe	855
Accord du 19 septembre 2013 relatif au contrat de génération	857
Préambule	857
Titre Ier Diagnostic préalable	857
Titre II Tranches d'âge des jeunes et des salariés âgés concernés par les engagements souscrits par l'employeur	857
Titre III Engagements en faveur de l'insertion durable des jeunes dans le cadre d'un contrat de génération	858
Titre IV Engagements en faveur de l'emploi des salariés âgés	859

Titre V Actions permettant la transmission des savoirs et des compétences en direction des jeunes	861
Titre VI Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et mixité des emplois	861
Titre VII Actions visant à aider les petites et moyennes entreprises à mettre en oeuvre une gestion active des âges	861
Titre VIII Suivi, évaluation et calendrier prévisionnel	861
Titre IX Cadre juridique	861
Textes Attachés	862
Accord du 5 janvier 2017 relatif au contrat de génération	862
Préambule	862
Titre Ier Diagnostic actualisé	862
Titre II Tranches d'âge des jeunes et des salariés âgés concernés par les engagements souscrits par l'employeur	862
Titre III Engagements en faveur de l'insertion durable des jeunes dans le cadre d'un contrat de génération	863
Titre IV Engagements en faveur de l'emploi des salariés âgés	864
Titre V Actions permettant la transmission des savoirs et des compétences en direction des jeunes	866
Titre VI Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la mixité des emplois	866
Titre VII Actions visant à aider les petites et moyennes entreprises à mettre en oeuvre une gestion active des âges	866
Titre VIII Suivi, évaluation et calendrier prévisionnel de l'accord	866
Titre IX Cadre juridique	867
Annexe	867
Accord du 3 juillet 2013 relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage	869
Préambule	870
Titre Ier Dispositions relatives à la formation professionnelle	870
1. Dispositions relatives au bâtiment	870
2. Dispositions relatives aux travaux publics	871
3. Dispositions communes au bâtiment et aux travaux publics	871
Titre II Renforcer le pilotage national et régional de la formation professionnelle	871
Titre III Adapter l'organisation et la développement du CCCA-DTP à l'évolution de l'apprentissage dans le BTP	872
Titre IV Dispositions diverses	873
Textes Attachés	873
Accord du 24 septembre 2014 relatif à l'organisation et au financement de l'apprentissage	873
Préambule	873
Annexes	876
Adhésion par lettre du 8 septembre 2016 de la CAPEB à l'accord du 3 juillet 2013 relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage	877
Avenant n° 1 du 23 mai 2017 à l'accord du 24 septembre 2014 relatif à l'organisation et au financement de l'apprentissage	877
Annexe	878
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif à l'indemnisation pour participation aux réunions de la CPREF	882
Accord du 25 juin 2014 relatif à la couverture sociale des salariés en cessation d'activité	883
Préambule	883
Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 15 janvier 2013 relatif aux plans d'épargne interentreprises	883
Préambule	884
Champ d'application	884
Modalités d'adhésion	884
Mise en oeuvre	884
Gestion financière	884
Droits d'entrée	885
Réinvestissement des revenus	885
Changement de FCPE	885
Structures de pilotage, de gestion et de contrôle	885
Information des bénéficiaires	886
Dispositions diverses	887
Annexes	887
Textes Attachés	891
Accord-cadre du 25 janvier 2018 instituant les plans d'épargne interentreprises (TP)	891
Préambule	891
Champ d'application	892
Modalités d'adhésion	892
Mise en oeuvre	892
Gestion financière	892
Droits d'entrée	893
Réinvestissement des revenus	893
Changement de FCPE	893
Structures de pilotage, de gestion et de contrôle	893
Information des bénéficiaires	895
Dispositions diverses	895
Annexes	896
Accord-cadre du 25 janvier 2018 instituant les plans d'épargne interentreprises (BTP)	899
Préambule	899
Champ d'application	899
Modalités d'adhésion	899
Mise en oeuvre	900
Gestion financière	900
Droits d'entrée	900
Réinvestissement des revenus	901
Changement de FCPE	901
Structures de pilotage, de gestion et de contrôle	901
Information des bénéficiaires	902

Dispositions diverses	902
Annexes	903
Avenant n° 1 du 17 septembre 2020 aux accords-cadres du 25 janvier 2018 relatifs aux plans d'épargne interentreprises	907
Préambule	907
Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 15 janvier 2013 relatif au règlement du plan d'épargne salariale à 5 ans	909
<i>Préambule</i>	909
I. - Dispositions spécifiques au PEI-BTP	909
<i>Alimentation du plan d'épargne à 5 ans (PEI-BTP)</i>	909
<i>Régime social et fiscal</i>	911
<i>Règles d'indisponibilité</i>	911
II. - Accord de participation volontaire	911
III. - Dispositions diverses	913
Textes Attachés	913
Accord du 25 janvier 2018 relatif au règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP)(TP)	913
Préambule	913
I. - Dispositions spécifiques au PEI-BTP	913
Alimentation du plan d'épargne à 5 ans (PEI-BTP)	913
Régime social et fiscal	915
Règles d'indisponibilité	915
II. - Accord de participation volontaire	916
III. - Dispositions diverses	917
Accord du 25 janvier 2018 portant règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP)(BTP)	918
Préambule	918
I. - Dispositions spécifiques au PEI BTP	918
Alimentation du plan d'épargne à 5 ans (PEI BTP)	918
Régime social et fiscal	920
Règles d'indisponibilité	920
II. - Accord de participation volontaire	920
III. - Dispositions diverses	922
Avenant n° 1 du 17 septembre 2020 aux accords-cadres du 25 janvier 2018 relatifs au règlement du plan d'épargne interentreprises à 5 ans (PEI-BTP)	922
Préambule	923
Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 15 janvier 2013 relatif au plan d'épargne salariale (PERCO-BTP)	923
<i>Préambule</i>	923
I. - Dispositions spécifiques au PERCO-BTP	924
<i>Alimentation du PERCO-BTP</i>	924
<i>Régime social et fiscal</i>	925
<i>Indisponibilité, modalités de délivrance des avoirs lors du départ à la retraite et exigibilité des droits</i>	926
II. - Dispositions diverses	926
Textes Attachés	926
Accord du 25 janvier 2018 relatif au règlement du plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCO-BTP)(TP)	926
Préambule	926
I. - Dispositions spécifiques au PERCO-BTP	926
Régime social et fiscal	928
Indisponibilité, modalités de délivrance des avoirs lors du départ en retraite et exigibilité des droits	928
II. - Dispositions diverses	929
Accord du 25 janvier 2018 relatif au règlement du plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCO-BTP)(BTP)	929
Préambule	929
I. - Dispositions spécifiques au PERCO BTP	930
Alimentation du PERCO BTP	930
Régime social et fiscal	931
Indisponibilité, modalités de délivrance des avoirs lors du départ en retraite et exigibilité des droits	931
II. - Dispositions diverses	932
Avenant n° 1 du 17 septembre 2020 aux accords-cadres du 25 janvier 2018 relatifs au règlement du PERCO interentreprises (PERCO-BTP)	932
Préambule	932
Avenant n° 1 du 16 décembre 2015 à l'accord du 2 décembre 2013 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises	933
<i>Préambule</i>	933
Titre Ier Régime professionnel de participation	934
Titre II Accord professionnel de participation	935
Chapitre Ier Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	935
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	935
Chapitre III Tenue des comptes des salariés	937
Chapitre IV Information des salariés	937
Titre III Dispositions finales	938
Annexe I	938
Textes Attachés	941
Accord du 25 janvier 2018 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises (TP)	942
Préambule	942
Titre Ier Régime professionnel de participation	942
Titre II Accord professionnel de participation	943
Chapitre I Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	943
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	944
Chapitre III Tenue des comptes des salariés	945
Chapitre IV Information des salariés	945
Titre III Dispositions finales	946

Annexe	947
Accord du 25 janvier 2018 relatif à la participation des salariés aux résultats des entreprises (BTP)	948
Préambule	949
Titre Ier Régime professionnel de participation	949
Titre II Accord professionnel de participation	950
Chapitre Ier Calcul et répartition entre les salariés de la réserve spéciale de participation	950
Chapitre II Affectation des sommes constituant la réserve spéciale de participation	951
Chapitre III Tenue des comptes des salariés	952
Chapitre IV Information des salariés	952
Titre III Dispositions finales	953
Annexe	954
Accord du 13 juillet 2004 relatif aux missions, à l'organisation, au fonctionnement des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics	957
Chapitre Ier : Mise en oeuvre de la politique des branches du bâtiment et des travaux publics	957
Chapitre II : Les commissions paritaires de l'emploi et de la formation	957
Chapitre III : Mise en oeuvre	959
Annexes	960
Règlement intérieur national des commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) conjointes du bâtiment et des travaux publics et des commissions paritaires régionales de l'emploi et de la formation conjointes du bâtiment et des travaux publics (CPREF)	960
Champ d'application de l'accord du 13 juillet 2004	960
Textes Attachés	963
Avenant n° 9 du 19 juillet 2010 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif à la mise en oeuvre de la formation professionnelle	963
Avenant n° 1 du 29 juin 2016 à l'accord du 13 juillet 2004 relatif aux missions, à l'organisation, au fonctionnement des CPNE et des CPREF conjointes du bâtiment et des travaux publics	964
Annexe	966
Chapitre Ier Mise en oeuvre de la politique des branches du bâtiment et des travaux publics	966
Chapitre II Commissions paritaires de l'emploi et de la formation	966
Chapitre III Mise en oeuvre	969
Textes Salaires	969
Picardie Accord du 24 avril 2009 relatif aux indemnités des représentants de la CPREF BTP	969
Picardie Accord du 22 avril 2010 relatif à l'indemnisation pour la participation aux réunions de la CPREF	970
Picardie Accord du 22 avril 2011 relatif aux indemnités des représentants de la CPREF	970
Picardie Accord du 24 avril 2014 relatif à l'indemnisation pour participation aux réunions de la CPREF	970
Picardie Accord du 3 avril 2015 relatif aux indemnités des représentants de la CPREF BTP	970
Accord du 29 juin 2016 relatif à la stratégie des branches du bâtiment et des travaux publics dans le champ emploi-formation	971
Préambule	971
Accord collectif national du 21 mai 2019 relatif au maintien de la liste des ECAP	972
Préambule	973
Annexes	974
Accord du 3 décembre 2019 relatif à la mise en oeuvre du dispositif Pro-A	974
Préambule	974
Annexe	976
Accord professionnel du 27 juillet 2021 relatif à la constitution de l'opérateur de compétences de la construction	979
Préambule	979
Textes Attachés	983
Adhésion par lettre du 25 mai 2020 du SYNATPAU à l'accord du 14 décembre 2018	983
Textes parus au JORF	JO-1
Nouveautés	NV-1
Avenant modifiant l'accord du 12/08/2008 frais de santé (29 novembre 2012)	NV-1
Avenant n° 32 modifiant régime de prévoyance et annexe III (14 mai 2014)	NV-1
Avenant n° 18 règlement des régimes de frais médicaux (14 mai 2014)	NV-3
Avenant n° 19 règlement régimes frais médicaux retraités (14 mai 2014)	NV-4
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics (Alsace)	NV-4
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics (Alsace)	NV-4
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics (Alsace)	NV-5
Décision unilatérale de la FRTP (Bretagne)	NV-5
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics (Bourgogne)	NV-5
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics (Bourgogne)	NV-6
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics (Bourgogne)	NV-6
Décision unilatérale de la FNTP	NV-6
Décision unilatérale de la FRTP (Bretagne)	NV-7
Décision unilatérale de la FRTP (Bretagne)	NV-7
Décision unilatérale de la FRTP (Limousin)	NV-7
Décision unilatérale de la FRTP (Auvergne)	NV-8
Décision unilatérale de la FRTP (Auvergne)	NV-8
Décision unilatérale de la FRTP (Centre-Val de Loire)	NV-8
Décision unilatérale de la FRTP (Auvergne)	NV-9
Avenant n° 22 à l'accord du 01/10/2001 prévoyance (22 décembre 2015)	NV-9
Accord du 28 novembre 2016 (MIDI-PYRENEES)	NV-47
Accord du 28 novembre 2016 (MIDI-PYRENEES)	NV-47
Accord du 28 novembre 2016 (MIDI-PYRENEES)	NV-47
Accord du 9 décembre 2016 (AUVERGNE)	NV-48
Accord du 9 décembre 2016 (AUVERGNE)	NV-48
Accord du 12 décembre 2016 (PACA)	NV-49

Accord du 12 décembre 2016 (PACA)	NV-49
Accord du 12 décembre 2016 (PACA)	NV-50
Accord du 13 décembre 2016 (NORD - PAS-DE-CALAIS)	NV-50
Accord du 13 décembre 2016 (NORD - PAS-DE-CALAIS)	NV-50
Accord du 13 décembre 2016 (NORD - PAS-DE-CALAIS)	NV-51
Accord du 13 décembre 2016 (LANGUEDOC-ROUSSILLON)	NV-51
Accord du 13 décembre 2016 (LANGUEDOC-ROUSSILLON)	NV-52
Accord du 13 décembre 2016 (LANGUEDOC-ROUSSILLON)	NV-52
Accord du 14 décembre 2016 (Bourgogne)	NV-52
Accord du 14 décembre 2016 (Bourgogne)	NV-53
Accord du 14 décembre 2016 (Bourgogne)	NV-53
Accord du 20 décembre 2016 (IPD) (Pays de la Loire)	NV-53
Accord du 20 décembre 2016 (Salaires Ouvriers) (Pays de la Loire)	NV-54
Accord du 20 décembre 2016 (Salaires ETAM) (Pays de la Loire)	NV-54
Accord du 25 novembre 2016	NV-55
Accord salaires minima 2018 (27 novembre 2017) (Midi-Pyrénées)	NV-55
Accord indemnités de petits déplacements 2018 (8 décembre 2017) (Pays-de-la-Loire)	NV-56
Décision unilatérale de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Nouvelle-Aquitaine du 11 décembre 2017	NV-56
Accord du 12 décembre 2017 (Nord - Pas-de-Calais)	NV-56
Accord du 12 décembre 2017 (Nord - Pas-de-Calais)	NV-57
Accord du 12 décembre 2017 (Nord - Pas-de-Calais)	NV-57
Lettre de dénonciation de la CC et de ses avenants par FFB Indre (12 février 2018)	NV-58
Lettre de dénonciation clauses professionnelles CC Saone et Loire (13 mars 2018)	NV-58
BAREME des MINIMA TP 2020* (Ouvriers, ETAM, IPD) - EX LIMOUSIN	NV-58
BAREME des MINIMA TP 2020* (Ouvriers, ETAM, IPD) - EX AQUITAINE	NV-59
Avenant n°33 BTP-prévoyance (9 juin 2021)	NV-59
Accord salaires minima hiérarchiques 2022 (29 novembre 2021) (Languedoc-Roussillon) (ETAM)	NV-61
Accord salaires minima hiérarchiques 2022 (29 novembre 2021) (Midi-Pyrénées) (ETAM)	NV-61
Accord IPD (indemnités petits déplacements) 2022 (3 décembre 2021) (Hauts-de-France)	NV-62
Accord salaires 2022 (3 décembre 2021) (Hauts-de-France)	NV-62
Accord minima 2022 (6 décembre 2021) (Provence-Alpes-Côte d'Azur) (Ouvriers)	NV-63
Accord minima 2022 (6 décembre 2021) (Provence-Alpes-Côte d'Azur) (ETAM)	NV-64
Décision unilatérale du 9 décembre 2021 (Ouvriers / ETAM) (Ile de France)	NV-64
Décision unilatérale du 9 décembre 2021 (Ouvriers) (Ile de France)	NV-64
Décision unilatérale du 9 décembre 2021 (ETAM) (Ile de France)	NV-65
Avenant n°34 (15 décembre 2021)	NV-65
Décision unilatérale du 21 décembre 2021 (Ouvriers / ETAM) (Nouvelle-Aquitaine)	NV-95
Accord salaires 2022 (10 janvier 2022) (Hauts-de-France)	NV-96
Accord IPD (indemnités petits déplacements) 2022 (11 janvier 2022) (Bourgogne)	NV-96
Accord salaires minima hiérarchiques 2022 (11 janvier 2022) (Ouvriers) (Bourgogne)	NV-97
Accord IPD (indemnités petits déplacements) 2022 (11 janvier 2022) (Franche-Comté)	NV-97
Accord salaires minima hiérarchiques 2022 (11 janvier 2022) (Ouvriers) (Franche-Comté)	NV-98
Accord salaires minima hiérarchiques 2022 (11 janvier 2022) (ETAM) (Bourgogne)	NV-99
Accord salaires minima hiérarchiques 2022 (11 janvier 2022) (ETAM) (Franche-Comté)	NV-99
Liste des sigles	SIG-1
Liste thématique	THEM-1
Liste chronologique	CHRO-1
Index alphabétique	ALPHA-1

Signataires	
Organisations patronales	Fédération nationale des travaux publics (FNTP) ; Fédération nationale des sociétés coopératives de production du bâtiment des travaux publics et des activités annexes et connexes (FNSCOP) pour la section travaux publics.
Organisations de salariés	La Fédération nationale des salariés de la construction et du bois CFDT ; La Fédération générale Force ouvrière du bâtiment et des travaux publics et ses activités annexes,

Titre Ier : Objet et champs territorial et professionnel d'application

Champ d'application

Article 1.1

En vigueur étendu

1.1.1. La présente convention collective règle en France métropolitaine, Corse comprise, à l'exclusion des DOM-TOM, les rapport de travail entre :

-d'une part, les employeurs dont l'activité relève d'une des activités énumérées à l'alinéa 1.1.2 ci-dessous ;

-d'autre part, les ouvriers qu'ils emploient à une activité de travaux publics sur le territoire de la France métropolitaine, Corse comprise, à l'exclusion des DOM-TOM.

Elle engage toutes les organisations syndicales d'employeurs et d'ouvriers adhérentes des instances nationales l'ayant signée ou qui y adhèreraient ultérieurement, ainsi que tous leurs adhérents exerçant leur activité sur le territoire métropolitain, Corse comprise, à l'exclusion des DOM-TOM.

1.1.2. Le critère d'application de la présente convention est l'activité réelle exercée par l'entreprise, le code APE attribué par l'INSEE ne constituant à cet égard qu'une simple présomption.

Activités visées :

55.10. Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins

Sont visées les entreprises qui effectuent des travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parcs et jardins, notamment :

Exécution de travaux de voirie en zone urbaine ou rurale :

- voirie urbaine:
- petits travaux de voirie ;
- voirie, réseaux divers, chaussées pavées, bordures ;
- signalisation ;
- aménagement d'espaces verts:
- plantations ornementales (pelouses, abords des routes...);
- terrains de sports ;
- aménagement de terrains de culture, remise en état du sol ;
- drainage, irrigation ;
- captage par puits ou autre ;
- curage de fossés.

Exécution d'installations d'hygiène publique :

- réseaux d'adduction et de distribution d'eau et de fluides divers par canalisations sous pression ;
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, égouts ;
- stations de pompage ;
- stations d'épuration et de traitement des eaux usées ;
- abattoirs ;
- stations de traitement des ordures ménagères.

55.11. Construction de lignes de transports d'électricité

Sont visées les entreprises qui effectuent des travaux de construction de lignes de transport d'électricité, y compris les travaux d'installation et montage de postes de transformation, d'armoires de distribution et de groupes électrogènes qui y sont liés (1) :

- construction de lignes de très haute tension ;
- construction de réseaux haute de basse tension ;
- éclairage rural ;
- lignes aériennes de traction électrique et caténaies ;
- canalisations électriques autres qu'aériennes ;
- construction de lignes pour courants faibles (télécommunications et centraux téléphoniques) ;
- lignes de distribution ;

- signalisation, éclairage public, techniques de protection ;
- chauffage de routes ou de pistes ;
- grands postes de transformation ;
- centrales et installations industrielles de haute technicité.

55.12. Travaux d'infrastructure générale

Sont visées les entreprises qui effectuent des travaux d'infrastructure générale demandant le plus souvent une modification importante du sol ou destinés aux grandes communications, notamment :

- terrassement en grande masse ;
- démolition ou abattage par procédés mécaniques, par explosif ou par fusion thermique ;
- construction et entretien de voies ferrées et de leurs structures annexes ;
- travaux en site maritime ou fluvial :
- dragage et déroctage ;
- battage de pieux et palplanches ;
- travaux subaquatiques ;
- mise en place, au moyen d'engins flottants, d'éléments préfabriqués, en immersion ou en élévation ;
- travaux souterrains ;
- travaux de pose de canalisations à grande distance pour distribution de fluide, liquide, gazeux et de réseaux de canalisations industrielles.

55.13. Construction de chaussées

Sont visées les entreprises effectuant des travaux de construction des chaussées de routes de liaison, de pistes d'aérodromes et de voies de circulation ou de stationnement assimilables à des routes dans les ensembles industriels ou commerciaux, publics ou privés, ainsi que les plates-formes spéciales pour terrains de sports :

- terrassement sous chaussée ;
- construction des corps de chaussée ;
- couche de surface (en enrobés avec mise en oeuvre seule ou fabrication et mise en oeuvre, asphaltes coulés, enduits superficiels..);
- mise en oeuvre de revêtement en béton de ciment ;
- rabortage, rectification et reprofilage ;
- travaux annexes (signalisation horizontale, barrières de sécurité..).

55.20. Entreprises de forages, sondages, fondations spéciales

Sont visées les entreprises effectuant des travaux de :

- fondation et consolidation des sols par ouvrages interposés : pieux, puits, palplanches, caissons ;
- traitement des sols :
- injection, congélation, parois moulées ;
- rabattement de nappe, béton immergé ;
- reconnaissance des sols : forages et sondages de toute nature et par tout procédé (y compris forages pétroliers).

55.30. Construction d'ossatures autres que métalliques

Sont visées les entreprises qui effectuent des travaux de construction d'ossatures autres que métalliques, notamment en béton armé ou précontraint, demandant du fait de leurs dimensions ou du procédé une technicité particulière, par exemple :

- barrages ;
- ponts, ouvrages de croisement à plusieurs niveaux ;
- génie civil de centrales de toute nature productrices d'énergie ;
- génie civil d'unités pour la sidérurgie, la chimie ;
- silos, réfrigérants hyperboliques, cheminées en béton ;
- réservoirs, cuves, châteaux d'eau ;
- coupoles, voiles minces ;
- piscines, bassins divers ;

Liste thématique

Theme	Titre	Article	Page	
Accident du travail	Annexe VII - Prestations applicables au 1er janvier 2004 (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))		610	
	Annexe VII - Prestations applicables au 1er janvier 2004 (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))		610	
	Annexe VII - Prestations applicables au 1er janvier 2004 (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))		610	
	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers des travaux publics du 15 décembre 1992)	Article 6.1	10	
	Incidence de la maladie ou de l'accident sur le contrat de travail (Convention collective nationale des ouvriers des travaux publics du 15 décembre 1992)	Article 6.1	10	
	Modalités d'indemnisation (Convention collective nationale des ouvriers des travaux publics du 15 décembre 1992)	Article 6.3	10	
	Modalités d'indemnisation (Convention collective nationale des ouvriers des travaux publics du 15 décembre 1992)	Article 6.3	10	
	Nouvelles garanties du régime de prévoyance collective des ouvriers (Accord professionnel du 9 juillet 2002 relatif à la modernisation du statut des salariés des entreprises de travaux publics)			
	Nouvelles garanties du régime de prévoyance collective des ouvriers (Accord professionnel du 9 juillet 2002 relatif à la modernisation du statut des salariés des entreprises de travaux publics)			
	Nouvelles garanties du régime de prévoyance collective des ouvriers (Accord professionnel du 9 juillet 2002 relatif à la modernisation du statut des salariés des entreprises de travaux publics)			
	Nouvelles garanties du régime de prévoyance collective des ouvriers (Accord professionnel du 9 juillet 2002 relatif à la modernisation du statut des salariés des entreprises de travaux publics)			
	Prestations maladie (Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006)			
	Prestations maladie (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))			
	Prestations maladie (Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006)			
	Prestations maladie (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))			
	Arrêt de travail, Maladie	Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions (Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions)		
		Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions (Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions)		
Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions (Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions)				
Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions (Avenant n° 2 du 24 juillet 2002 portant modifications de certaines dispositions)				
Absences pour maladie, accident ou congé de maternité (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))				
Absences pour maladie, accident ou congé de maternité (Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015 - Étendue par arrêté du 5 juin 2020 (JORF du 26 juin 2020))				
Absences pour maladie, accident ou congé de maternité (Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006)				
Absences pour maladie, accident ou congé de maternité (Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006)				
Absences pour maladie, accident ou congé de maternité (Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006)				
Absences pour maladie, accident ou congé de maternité (Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise des travaux publics du 12 juillet 2006)				

Liste chronologique

Date	Texte	Page
1951-04-30	Convention collective nationale relative aux appointements minima des ingénieurs, assimilés et cadres du bâtiment et des travaux publics du 30 avril 1951	623
1972-07-06	Accord du 6 juillet 1972 relatif aux oeuvres sociales dans le BTP de la région Provence-Côte d'Azur	22
1973-06-13	Protocole d'accord du 13 juin 1973 relatif à la contribution financière des organismes paritaires aux frais résultant de la participation des organisations d'employeurs et de salariés à la gestion de ces organismes (1) (Bonne version)	22
	Protocole d'accord du 13 juin 1973 relatif à la contribution financière des organismes paritaires aux frais résultant de la participation des organisations d'employeurs et de salariés à la gestion de ces organismes - Document annexe	23
1982-02-25	Accord national du 25 février 1982 sur les congés payés, la durée du travail et l'aménagement du temps de travail dans les travaux publics	628
1984-05-16	Protocole de décision du 16 mai 1984 - travaux publics	633
1984-06-13	Accord national instituant le fonds d'intervention conjoncturelle d'action sociale travaux publics - F.I.C.A.S. En vigueur le 13 juin 1984. Étendu par arrêté du 29 octobre 1984 JONC 22 novembre 1984.	634
1985-06-28	Accord du 28 juin 1985 relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail En vigueur le 1er juillet 1986 (Étendu par arrêté du 6 juin 1986 JORF 17 juin 1986)	
	Annexe Champ d'application professionnel ACCORD NATIONAL du 28 juin 1985 Champ d'application professionnel ACCORD NATIONAL du 13 juin 1984	
1986-02-19	Accord national du 19 février 1986 relatif à l'indemnisation des salariés participant aux réunions paritaires (Étendu par arrêté du 19 février 1986)	
	Annexe Champ d'application professionnel, à l'accord du 19 février 1986	
1986-10-29	Accord du 29 octobre 1986 relatif aux conditions d'adaptation de l'emploi et aux garanties sociales des salariés	
	Accord du 29 octobre 1986 relatif aux mesures prioritaires de formation qualifiante et d'incitation à l'emploi des jeunes dans les entreprises de travaux publics. En vigueur le 16 avril 1987.	
	Annexe à l'accord collectif national du 29 octobre 1986 relatif aux mesures prioritaires de formation qualifiante et d'incitation à l'emploi des jeunes dans les entreprises de travaux publics	
	Annexe à l'accord du 29 octobre 1986 relatif aux mesures prioritaires de formation qualifiante et d'incitation à l'emploi des jeunes dans les entreprises de travaux publics	
	Champ d'application professionnel de l'accord du 29 octobre 1986 sur les conditions d'adaptation de l'emploi et les garanties sociales des salariés Préambule aux accords collectifs nationaux du 29 octobre 1986.	
1987-04-16	Procès-verbal Procès-verbal du 16 avril 1987	
1988-10-10	Accord national du 10 octobre 1988 relatif à l'allocation spéciale du fonds national de l'emploi, se substituant à l'accord du 10 octobre 1988	
	Étendu par arrêté du 9 mars 1989 JORF 17 mars 1989. Annexe Champ d'application professionnel ACCORD NATIONAL du 10 octobre 1988	
1992-12-15	Convention collective nationale des ouvriers des travaux publics du 15 décembre 1992	
1992-12-16	Accord du 16 décembre 1992 relatif à l'association paritaire d'action sociale et à l'association paritaire pour la santé des salariés du bâtiment et des travaux publics (règles d'adhésion des entreprises de travaux publics d'Ile-de-France)	
1993-07-08	Accord collectif national du 8 juillet 1993 sur les mesures d'incitation à l'emploi.	
1993-07-21	Avenant du 21 juillet 1993 relatif au remboursement des frais de déplacement	
1994-04-15	Ile-de-France Accord du 15 avril 1994 relatif à l'indemnisation des petits déplacements des ouvriers des entreprises de travaux publics d'Ile-de-France aux 1er juin 1994, 1er juin 1995 et 1er juin 1993	
1995-02-01		
1995-03-01		
1996-01-11		
1996-01-21		
1996-03-21		
1996-12-11		
1997-03-01		
1997-04-01		
1997-04-11		
1997-07-11		
1997-11-01		
1998-02-11		
1998-10-11		
1998-11-01		
1999-03-31		
1999-12-11		
2000-02-11		

TRAVAUX PUBLICS

IDCC
3212,2614,1702

Brochure 3005

SYNTHÈSE

22/08/2022

Aménagement des terres, eaux, voirie, parcs et jardins, construction de lignes de transports d'électricité, de chaussées, d'ossatures non métalliques, travaux d'infrastructure générale, forage, sondage, maçonnerie et travaux de béton armé, génie climatique

Remarques

I. Signataires

a. Ouvriers

- i. Organisations patronales
- ii. Syndicats de salariés

b. ETAM

- i. Organisations patronales
- ii. Syndicats de salariés

c. Cadres

- i. Organisations patronales
- ii. Syndicats de salariés

II. Champ d'application

a. Dispositions étendues (nomenclature INSEE de 1973)

- i. Champ d'application professionnel
- ii. Avenants de spécialités
- iii. Champ d'application territorial

b. Dispositions non étendues de l'accord du 18 avril 1997 (nomenclature INSEE de 1993)

- i. Champ d'application professionnel
- ii. Champ d'application territorial

III. Contrat de travail - Essai

a. Epreuve préalable

- i. Ouvriers

b. Contrat de travail

- i. Ouvriers, ETAM et Cadres
- ii. CDD et contrat de travail temporaire

c. Période d'essai

- i. Durée de la période d'essai
- ii. Préavis de rupture pendant l'essai

d. Ancienneté

- i. Ouvriers
- ii. ETAM
- iii. Cadres

e. Délégation de pouvoirs

- i. ETAM
- ii. Cadres

IV. Classification

a. Ouvriers

- i. Définition des emplois
- ii. Critères classants
- iii. Polyvalence
- iv. Evolution de carrière

b. ETAM

- i. Définition des emplois
- ii. Prise en compte des diplômes
- iii. Evolution de carrière

c. Cadres

- i. Définition des emplois
- ii. Prise en compte des diplômes
- iii. Evolution de carrière

V. Salaires et indemnités

a. Ouvriers

- i. Salaires minima
- ii. Salaires des jeunes de moins de 18 ans
- iii. Gratification des stagiaires
- iv. Prime de vacances
- v. Prime pour les ouvriers ne bénéficiant pas de l'assurance chômage (accord du 30 juin 2010 non étendu)
- vi. Majoration pour travail de nuit
- vii. Majorations pour travaux pénibles

b. ETAM

- i. Salaires minima
- ii. Majoration pour travail exceptionnel de nuit, du dimanche et des jours fériés
- iii. Prime de vacances
- iv. Brevets d'invention

c. Cadres

- i. Salaires minima
- ii. Prime de vacances
- iii. Brevets d'invention

d. Chèques-vacances

- i. Entreprises et bénéficiaires concernés
- ii. Modalités d'acquisition des chèques-vacances
- iii. Modalité de gestion des chèques-vacances
- iv. Les options

VI. Temps de travail, repos et congés

a. Dispositions communes à l'ensemble des salariés Ouvriers, ETAM et Cadres pour le Travail de nuit

- i. Définitions

ii. Conditions à remplir pour sa mise en Œuvre	
iii. Durées	
iv. Contreparties	
b. Ouvriers	
i. Temps de travail	
ii. Repos et jours fériés	
iii. Congés	
c. ETAM	
i. Temps de travail	
ii. Repos et jours fériés	
iii. Congés	
d. Cadres	
i. Temps de travail	
ii. Repos et jours fériés	
iii. Congés	
VII. Déplacements professionnels	
a. Ouvriers et ETAM non sédentaires	
i. Petits déplacements	
ii. Grands déplacements	
b. ETAM	
i. Déplacements et changements de résidence en France à l'exclusion des DOM-TOM	
ii. Déplacements dans les DOM-TOM et hors de France	
c. Cadres	
i. Déplacements et changements de résidence en France à l'exclusion des DOM-TOM	
ii. Déplacements dans les DOM-TOM et hors de France	
VIII. Formation professionnelle	
a. Opérateur de Compétences (OPCO)	
b. L'apprentissage	
i. L'apprentissage	
ii. Le contrat de professionnalisation	
c. Mise en oeuvre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)	
i. Les bénéficiaires et les objectifs de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)	
ii. Durée de la Pro-A	
iii. Le tutorat	
liste conventionnelle des certifications professionnelles éligibles à la Pro-A	
IX. Maladie, accident du travail, maternité	
a. Maladie et accident du travail	
i. Ouvriers	
ii. ETAM	
iii. Cadres	
b. Maternité/Paternité - adoption	
◇ Réduction d'horaire	
◇ Indemnisation du congé maternité	
◇ Garantie de l'évolution de la rémunération des salariés en congé de maternité ou d'adoption	
iv. Forfait parentalité	
v. Forfait accouchement	
vi. Paternité et accueil de l'enfant	
X. Retraite complémentaire, prévoyance, frais de santé et oeuvres sociales	
a. Retraite complémentaire	
i. Ouvriers	
ii. ETAM	
iii. Cadres	
b. Régime national prévoyance des ouvriers du BTP (accord du 31 juillet 1968 modifié et étendu)	
i. Institution de prévoyance	
ii. Bénéficiaires	
iii. Régime national de prévoyance des ouvriers (RNPO)	
iv. Régime de prévoyance collectif supplémentaire des ouvriers (RNPO)	
v. Régime «garantie décès-invalidité accidentels»	
vi. Régime de frais médicaux	
vii. Cotisations	
viii. Régime «préretaire pour salariés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante ou ayant eu une activité en contact avec elle »	
c. Régime de prévoyance des ETAM	
i. Maintien des garanties pour les ETAM lorsque la rupture du contrat de travail est indemnisée par l'assurance chômage	
ii. Cotisations	
iii. Garanties	
iv. Maintien des garanties en cas de suspension du contrat de travail	
d. Régime de prévoyance des cadres	
i. Institution de prévoyance	
ii. Bénéficiaires du régime de prévoyance	
iii. Garanties	
iv. Cotisations	
v. Salaire de référence, assiette	
vi. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties	
vii. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité	
viii. Maintien des garanties en cas de suspension du contrat de travail	

e. Régime complémentaire de remboursement des frais de santé

- i. Organisme assureur
- ii. Bénéficiaires
- iii. Garanties
- iv. Cotisations
- v. Maintien des garanties en cas de suspension du contrat de travail
- vi. Maintien des garanties après rupture du contrat de travail : la portabilité
- vii. Maintien des garanties en cas d'incapacité ou d'invalidité
- viii. Maintien des garanties au profit des ayants droit en cas de décès du salarié

f. Œuvres sociales, régime régional

- i. Œuvres sociales pour la région Provence-Côte d'Azur

XI. Rupture du contrat

a. Ouvriers

- i. Préavis de démission ou de licenciement
- ii. Indemnité de licenciement
- iii. Licenciement pour fin de chantier
- iv. Retraite

b. ETAM

- i. Préavis de démission ou de licenciement
- ii. Indemnité de licenciement
- iii. Retraite
- iv. Engagements successifs
- v. Régime «préretraite pour salariés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante ou ayant eu une activité en contact avec elle »

c. Cadres

- i. Préavis de démission ou de licenciement
- ii. Indemnité de licenciement
- iii. Retraite
- iv. Engagements successifs
- v. Déclassement
- vi. Régime de la préretraite pour salariés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante ou ayant eu une activité en contact avec elle

Remarques

La convention collective nationale des cadres des Travaux Publics à fait l'objet d'une révision en date du 20 novembre 2015 qui sera appréhendée dans cette synthèse lors de son extension.

Pour vous permettre de savoir à qui et quand doit-on appliquer les dispositions, par principe, sauf disposition contraire, par application des dispositions légales :

- les accords doivent être appliqués par les adhérents des organisations patronales signataires à partir du jour qui suit leur dépôt (quand elle est renseignée, nous indiquons la date). Le texte concerné sera reproduit en italique.
- lorsque l'accord nécessite un agrément, seul son obtention rend opposable le texte aux adhérents des organisations patronales signataires. La référence de l'agrément sera alors mentionnée.
- les non adhérents doivent appliquer le contenu de l'accord au lendemain de la publication au JORF de son arrêté d'extension. Le texte concerné sera reproduit en caractère droit.

Pour optimiser l'efficacité de la portée des alertes, y seront mentionnées les organisations patronales signataires.

La convention collective nationale des cadres des Travaux Publics à fait l'objet d'une révision en date du 20 novembre 2015 étendue par l'arrêté du 5 juin 2020, JORF du 26 juin 2020, en vigueur à compter du 23 janvier 2016.

I. Signataires

a. Ouvriers

i. Organisations patronales

Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.)

Fédération nationale des sociétés coopératives de production du bâtiment des travaux publics et des activités annexes et connexes (F.N.S.C.O.P) pour la section travaux publics

ii. Syndicats de salariés

La Fédération nationale des salariés de la construction et du bois C.F.D.T.

La Fédération générale Force ouvrière du bâtiment et des travaux publics et ses activités annexes

b. ETAM

i. Organisations patronales

Fédération nationale des travaux publics (FNTP)

Fédération nationale des sociétés coopératives ouvrières de production du bâtiment et des travaux publics (FNSCOP), section travaux publics

ii. Syndicats de salariés

Fédération nationale des salariés de la construction et du bois (FNCB) CFDT
Fédération BATIMATTP CFTC

Syndicat national des cadres, techniciens, agents de maîtrise et assimilés des

industries du bâtiment et des travaux publics CFE-CGC

Fédération générale Force ouvrière du bâtiment et des travaux publics et ses activités annexes CGT-FO

c. Cadres

i. Organisations patronales

Signataires initiaux :

Fédération nationale des travaux publics (FNTP),

Fédération nationale des sociétés coopératives ouvrières de production du bâtiment et des travaux publics (FNSCOP), section travaux publics.

Signataires de la révision de la CCN Cadres des TP du 20 novembre 2015 étendue par l'arrêté du 5 juin 2020, JORF du 26 juin 2020, en vigueur à compter du 23 janvier 2016 :

- La Fédération Nationale des Travaux Publics FNTP,
- La Fédération des Sociétés Coopératives et Participatives du Bâtiment et des Travaux Publics fédération SCOP BTP section Travaux Publics

ii. Syndicats de salariés

Signataires initiaux :

Fédération nationale des salariés de la construction et du bois (FNCB) CFDT

Fédération BATIMATTP CFTC

Syndicat national des cadres, techniciens, agents de maîtrise et assimilés des industries du bâtiment et des travaux publics (BTP) CFE-CGC

Fédération générale Force ouvrière du bâtiment et des travaux publics et ses activités annexes CGT-FO

Signataires de la révision de la CCN Cadres des TP du 20 novembre 2015 étendue par l'arrêté du 5 juin 2020, JORF du 26 juin 2020, en vigueur à compter du 23 janvier 2016 :

- Le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et Assimilés des Industries du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités annexes et connexes (CFE-CGC BTP),
- La Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois (CFDT),
- La Fédération BATI-MAT-TP (CFTC),
- La Fédération Nationale des Salariés de la Construction- Bois- Ameublement (FNSCBA-CGT),
- La Fédération Générale Force Ouvrière Construction (FG-FO).

II. Champ d'application

a. Dispositions étendues (nomenclature INSEE de 1973)

Les partenaires sociaux procèdent à la Révision de la **CCN Cadres des TP** du 20 novembre 2015 étendue par l'arrêté du 5 juin 2020, JORF du 26 juin 2020, en vigueur à compter du 23 janvier 2016, signataires : FNTP et fédération SCOP BTP section Travaux Publics. Ils reprennent le champ d'application suivant :

i. Champ d'application professionnel

Activités visées – codes APE	Entreprises visées
55.10. Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voirie, parc et jardins	<p>Sont visées : les entreprises qui effectuent des travaux d'aménagement des terres et des eaux, voiries, parcs et jardins, notamment :</p> <p>Exécution de travaux de voiries en zone urbaine ou rurale :</p> <ul style="list-style-type: none">- voirie urbaine ;- petits travaux de voirie ; <p>Voirie, réseaux divers, chaussées pavées, bordures ;</p> <ul style="list-style-type: none">- signalisation ;- aménagement d'espaces verts ;- plantations ornementales (pelouses, abords des routes..) ;- terrains de sports ;- aménagement de terrains de culture remise en état du sol ;- drainage, irrigation ;- captage par puits ou autre ;- curtage de fossés. <p>Exécution d'installations d'hygiène publique ;</p> <ul style="list-style-type: none">- réseaux d'adduction et de distribution d'eau et de fluides divers par canalisations- sous pression ;- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales, égouts ;- stations de pompage ;- stations d'épuration et de traitement des eaux usées ;- abattoirs ;- stations de traitement des ordures ménagères.